

N° 2

Conseil Municipal

Réunion du 26 Mars 1990

Compte rendu

Adopté à la Séance du 18 Juin 1990

La séance est ouverte à 19 heures 20, sous la Présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur le Maire – Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

J'ouvre la séance du Conseil Municipal.

Je demande à Monsieur CAMUSET, secrétaire de séance, de bien vouloir procéder à l'appel ?

(Monsieur CAMUSET procède à l'appel nominal).

Présents : MM. BARBAROSSA, BERTRAND, BESSON, BIENVENU, Mmes BOUCHEZ, BUFFIN, MM. BURIE, CACHEUX, CAMUSET, Mme CARON, M. CATESSON, Mmes CHEBOUB-KERROS, CODACCIONI, MM. COLIN, DAUBRESSE, Mme DAVIDT, MM. DEBEYRE, DEBIEVE, DELANNOY, DEMAILLE, DEPERNE, DEREUX, DEROSIER, DE SAINTIGNON, DONNAY, Mme ESCANDE, MM. FLORENCE, FREMAUX, HASCOET, IFRI, JAGU, KANNER, MAUROY, Mme MERESSE, MM. PARGNEAUX, PAUWELS, Mme PETIT, MM. RICHIR, ROMAN, ROUGERIE, SABRE, SINAGRA, Mmes STANIEC-WAVRANT, STIKER, MM. SULMAN, TURK, VAILLANT, VIRON, WINDELS.

Excusés : Mmes BRACQ (pouvoir), CAPON (pouvoir), DAVAL, M. DEGREVE (pouvoir), Mmes D'ERCEVILLE, MATTIGHELLO (pouvoir), M. PLANCKE (pouvoir), Mmes SEGARD (pouvoir), STHAL (pouvoir), TANGHE-LEGUEVEL (pouvoir).

Merci, Monsieur CAMUSET.

On m'a adressé les excuses de Madame CAPON, légèrement souffrante, de Madame STHAL, qui a donné pouvoir à Monsieur DEBEYRE, de Madame DAVAL, de Madame TANGHE-LEGUEVEL et de Monsieur DEGREVE, à qui on a enlevé le plâtre aujourd'hui. Je pense qu'il pourra mieux marcher à l'avenir ; c'est le voeu que je forme.

Je salue les nombreux membres des Conseils de Quartiers qui sont présents ce soir. Il est vrai que cette séance de Conseil Municipal est exclusivement réservée, ou presque, aux problèmes des quartiers. Elle est importante pour eux .

Merci également aux Lillois et Lilloises qui sont avec nous dans une réunion de caractère un peu exceptionnel et qui devrait être d'assez courte durée. Merci aussi aux membres du Conseil Municipal d'être présents.

Nous avons un invité de marque parmi nous : le Maire de Saint-Louis du Sénégal.

(applaudissements).

Il nous fait le plaisir d'être avec nous. Il repart, je crois, demain matin. Pourquoi est-il parmi nous ? Parce que la quinzaine du Sénégal à Lille bat son plein. Je dois remercier tous ceux qui ne se contentent pas d'ailleurs d'activités en faveur du Sénégal pendant 15 jours, mais qui le font en permanence : Monsieur le Président POLEFOORT, Madame FAIDHERBE, Monsieur CATEL. J'y associe Monsieur COLICHE et bien d'autres que je prie de m'excuser de ne pas citer mais qui ne cessent d'avoir des activités afin de faire en sorte que nous ayons non seulement des liens d'amitié avec le Sénégal, et particulièrement avec Saint-Louis, mais également des liaisons de solidarité et de coopération.

Le 4 Avril, sera l'anniversaire de l'Indépendance du Sénégal. Il est donc bien que cette manifestation entre Lille et Saint-Louis du Sénégal ait eu lieu à l'occasion de ce trentième anniversaire de l'indépendance d'un pays où nous comptons beaucoup d'amis.

C'est aussi le dixième anniversaire du Partenariat Lille-Saint-Louis et de notre jumelage. Il est heureux que nous ayons reçu le Maire de Saint-Louis pour fêter avec nous ces anniversaires.

J'exprime au Maire de Saint-Louis l'amitié de Lille à l'égard de sa personne et de son Conseil Municipal ainsi qu'à l'égard de la population de Saint-Louis. Nous avons été très heureux de le recevoir.

Dans une période où se sont produits beaucoup de bouleversements, en particulier à l'Est de l'Europe, et à un moment où on parle beaucoup de la solidarité pour l'Est, je dois lui dire que chaque fois qu'il en est question, je ne manque jamais d'ajouter que la solidarité envers l'Est ne doit pas remettre en cause celle que nous devons aux pays du Tiers Monde, en particulier avec les pays africains, et tout particulièrement le Sénégal et bien sûr la ville de Saint-Louis.

C'est pourquoi nous l'accueillons ici avec beaucoup de sympathie et beaucoup d'amitié. Nous espérons que les échanges entre Lille et Saint-Louis, non seulement continueront, mais prendront de plus en plus d'ampleur.

Merci, cher Maire et cher ami, de votre présence.

Monsieur Raymond VAILLANT a été élevé au grade d'Officier dans l'Ordre de la Couronne de Belgique, Je le félicite:

(applaudissements).

Monsieur Michel DHAINÉ, Conseiller de Quartier du Centre et Président de la Fédération Lilloise de Commerce, a été fait Chevalier dans l'Ordre Léopold. Je le félicite.

(applaudissements).

Je pense que ces distinctions vont vous être remises au Consulat. Voilà qui renforcera l'amitié traditionnelle entre la France et la Belgique, et plus particulièrement entre Lille et Belgique.

A l'Université Populaire : c'était le 90ème anniversaire de l'Association et de son Président, le Bâtonnier LEVY ; une très belle manifestation a permis d'honorer le Bâtonnier LEVY dont chacun se souvient qu'il a été Adjoint à la Culture après avoir reçu plusieurs autres délégations.

Je me souviens - parce qu'il l'a rappelé le jour où j'ai été élu Maire, alors qu'il était le Président de Séance - qu'il a dit à cet endroit, ici, dans cette salle, qu'il était le Secrétaire de Séance, c'est-à-dire le plus jeune, lorsque SALENGRO a été élu Maire en 1929 et le doyen d'âge lorsque j'ai été élu Maire, c'est un bail avec la Ville... et cela mérite d'être mentionné.

Je lui exprime la grande sympathie du Conseil Municipal. Nous ne cessons de le lui rappeler mais je pense que ses mérites nous autorisent à lui dire plusieurs fois notre amitié et notre sympathie pour tout ce qu'il fait encore et pour la manière dont il sert la Ville.

Malheureusement, je passe sans transition de la gaieté à la tristesse. Nous avons appris - et j'imagine que vous l'avez appris comme nous avec beaucoup de tristesse et d'émotion - le décès de Maurice FLEURET. Il a été associé à notre Festival. J'associe Madame BUFFIN à l'hommage que je veux lui rendre. Il a été un infatigable animateur de notre Festival, ce qui lui a permis de le relancer et de quelle manière...

C'était un homme tout à fait exceptionnel, non seulement par le sens qu'il avait de la musique mais par sa connaissance de la musique à travers le monde. Chez lui, il avait réuni une collection absolument extraordinaire d'instruments musicaux. Il avait cet art qui est rare de pouvoir non seulement mettre en musique, mais faire une animation et surtout possédait des connaissances encyclopédiques qui lui ont permis

avec ses qualités d'animateur, de donner une orientation, de donner un élan à un Festival qui avait bien besoin de cela quand il l'a repris alors que nous l'avions nommé Directeur.

Ensuite, il nous a quittés. Lorsque je suis devenu Premier Ministre, j'ai souhaité qu'il soit Directeur de la Musique. Vous savez qu'il fut le père de cette fête absolument originale, qui marque maintenant la France et les autres pays européens, et même d'autres pays dans le monde : la Fête de la Musique au mois de Juin. Il a offert cela à son Ministre qui l'a reprise et l'a bien lancé.

Il était aussi un journaliste de très grand talent, polémiste d'ailleurs à ses heures, sur les thèmes de la musique, et il apportait son concours à de nombreuses manifestations d'ordre musical.

Il est mort à la suite d'une terrible maladie. A Paris une soirée sera consacrée à sa mémoire. Il avait choisi, pour marquer son souvenir, une oeuvre de XENAKIS. Nous pourrons donner les coordonnées de cette soirée musicale à ceux qui voudront s'associer à l'hommage à Maurice FLEURET. Ce sera l'occasion d'honorer un très grand musicien et d'honorer un ami de la Ville de Lille.

Il parlait toujours avec beaucoup de ferveur du Festival de Lille et des années qu'il avait passées à Lille. Chaque fois que nous avons besoin de son concours – Madame BUFFIN et moi-même –, la porte de Maurice FLEURET était toujours la porte ouverte d'un ami.

Je suis sûr d'être l'interprète du Conseil Municipal en exprimant nos sincères condoléances à sa famille et en nous associant à la tristesse de tous ceux qui l'ont aimé.

J'ai maintenant un certain nombre de communications à vous faire qui sont d'un autre ordre.

J'ai reçu une lettre de Monsieur TURK, au nom de l'Opposition Municipale, qui demandait le report de l'examen du dossier d'aujourd'hui.

Je vous la lis :

"Monsieur le Maire, nous sommes surpris par la procédure suivie par votre Adjoint, Monsieur COLIN..." excusez-moi, ce n'est pas cela. Je passe sur les observations concernant la lettre de Monsieur COLIN. Je vous précise toutefois que c'est au sujet d'une réunion le 9 Mars 1990 : "Il est regrettable qu'aucun membre de l'Opposition Municipale n'ait été prévenu de cette démarche ou alors, pourriez-vous nous confirmer que cette réunion est seulement officieuse et n'engage que son auteur?".

Monsieur COLIN, j'ai cru devoir donner connaissance des termes de la lettre parce qu'on aurait pu supposer que c'était bien plus grave que le reproche bénin qu'on vous faisait.

Je reprends la lecture de la lettre de A. TURK ?

"D'autre part, les documents de Commission que nous avons reçu très tardivement concernant le Développement Social des Quartiers ne nous permettent pas, en si peu de temps, d'étudier la question avec tout le sérieux nécessaire.

Aussi nous vous demandons le report de ce dossier afin de pouvoir l'étudier en détail."

Monsieur TURK, je crois qu'on vous a apporté la réponse. En ce qui concerne la réunion de Monsieur COLIN, on vous a répondu.

S'agissant des conditions dans lesquelles vous êtes amenés à étudier le dossier D.S.Q., je vous ai indiqué quelles étaient les différentes étapes de prise en compte de ce dossier.

Je vais me permettre de lire les extraits de la lettre qui vous a été envoyée car ce sera également une indication pour l'Assemblée et pour les caractéristiques de la réunion de ce soir.

"La Ville doit impérativement respecter la date limite fixée par l'Etat et la Région pour la transmission des Programmes locaux de Développement Social des quatre quartiers D.S.Q. le 31 Mars 1990.

Il est donc impossible de reporter le Conseil Municipal du 6 Mars.

Les délais impartis pour l'élaboration de ces documents ont été extrêmement courts entre Novembre 1989, notification officielle du classement en D.S.Q., et début Mars 1990, examen par les Commissions.

Les P.L.D.S. sont le fruit d'une très large concertation : avec les Associations, travailleurs sociaux, etc... et plus généralement, toutes les forces vives du quartier.

- Les Conseils de Quartiers, anciens et nouveaux qui ont été informés de l'avancement des travaux depuis le dépôt des dossiers de candidature de la Ville, Juin 1989, à l'occasion de réunions officielles ou non.

- Les Commissions Locales de Développement Social, instances prévues par les textes sur le D.S.Q. qui comprennent notamment des Conseillers de Quartiers.

- Enfin, les groupes de travail thématiques auxquels sont invités les Conseillers de Quartiers.

Les documents procèdent donc d'une très large mobilisation des quartiers.

Les P.L.D.S. bouclés sont techniquement prêts depuis le 2 Mars. Il était impossible de les sortir avant cette date, compte tenu du temps de concertation. Du fait de contraintes de reprographie de documents très volumineux, les envois aux membres des Commissions Municipales ont été étalés entre le Vendredi 2 Mars - Commission d'Urbanisme et d'Affaires Générales - et le Vendredi 9 Mars, autres Commissions.

A cette date, tous les élus seront donc en possession des documents, ce qui laisse un délai minimum d'examen d'environ deux semaines avant le Conseil Municipal.

Parallèlement, l'instruction est en cours au niveau des quartiers par des réunions de Conseils de Quartiers et de Commissions Locales de Développement se tenant entre le 28 Février et le 26 Mars.

Sur le fond, le Conseil Municipal du 26 Mars sera appelé à se prononcer, comme le demandent l'Etat et la Région, sur les grandes orientations de ces P.L.D.S. et non pas sur des opérations précises et définitivement arrêtées. Ces dernières seront votées à l'occasion de programmes d'exécution annuels et feront l'objet de délibérations spécifiques, après poursuite de la concertation dans les quartiers."

Voilà les précisions que nous vous avons apportées et que j'indique à l'ensemble du Conseil Municipal.

Il faut vous dire que pour ces D.S.Q., nous avons souhaité inscrire plusieurs quartiers de la ville et que ce n'est pas une opération réglée d'avance. Il a fallu de nombreuses interventions pour la réussir. Ensuite, lorsque la décision a été favorable, on a été pris par des délais qui étaient effectivement très courts. Je voulais le préciser au Conseil Municipal.

J'ai ensuite une lettre de Monsieur CALVET, dont je vais vous donner connaissance. Je suis intervenu à plusieurs reprises ; certains d'entre vous m'avaient demandé d'écrire au P.D.G. de PEUGEOT. Je dois dire que plusieurs de ces lettres avaient fait l'objet de réponses qui étaient plutôt des accusés de réception. Je ne prétends pas que celle-ci soit beaucoup plus satisfaisante, en tous cas, je vais en donner lecture au Conseil Municipal.

Voici ce que je lui avais écrit à la suite d'une réunion du Conseil Municipal :

" La situation de l'établissement lillois du Groupe PEUGEOT S.A. préoccupe de plus en plus les employés de cette unité ainsi que la population de la Ville de Lille.

D'ailleurs, la Municipalité est interpellée quotidiennement quant au devenir de l'usine.

A l'occasion d'un dernier courrier, je vous avais fait part que Monsieur Bernard ROMAN, Adjoint au Maire délégué à l'action et au développement économiques, était disposé à rencontrer Monsieur COMPAGNON, Directeur de l'usine lilloise, dans le but d'obtenir des indications sur les orientations stratégiques de la Direction du Groupe PEUGEOT S.A., et plus spécialement celles de l'établissement implanté sur la commune de Lille.

Or, à ce jour, sauf erreur de nos services, il n'a été formulé aucune réponse à ce courrier.

Persuadé que vous partagez les préoccupations de la Municipalité, je vous serais obligé de bien vouloir appuyer auprès de la Direction lilloise ce type de démarche.

Voici la réponse de Monsieur Jacques CALVET :

"Monsieur le Premier Ministre, votre lettre du 28 Février a retenu toute mon attention. Je suis sensible aux inquiétudes dont vous êtes l'interprète relatives à l'avenir de notre établissement industriel de Lille ;

L'actuelle procédure de réduction d'effectif est fondée, comme vous le savez, sur le non-renouvellement, par la Société FORD, du contrat par lequel nous lui fournissons depuis plusieurs années un nombre important de moteurs.

Face à cette situation, des emplois dans nos filiales du Nord sont proposés au personnel concerné et constituent une réponse partielle mais positive aux difficultés qui nous préoccupent.

En ce qui concerne les perspectives du site, aucun élément nouveau n'est apparu depuis notre précédent courrier. L'incertitude toute particulière de l'évolution des marchés automobiles à moyen terme en Europe, en particulier dans le domaine du diesel, m'incite d'ailleurs à la plus grande prudence".

Je dois dire que cette lettre n'est pas pour dissiper un certain nombre d'interrogations. Monsieur ROMAN doit rencontrer le Directeur de l'usine et je souhaite qu'à la prochaine réunion du Conseil Municipal, on puisse donner des informations complémentaires.

Nous allons maintenant aborder l'objet de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Monsieur ROMAN, voulez-vous bien présenter vos rapports.

Chemise n° 1

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS

90/77 – Développement Social des Quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives – Programmes locaux de développement social – Adoption.

90/78 – Développement Social des Quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives – Programmes locaux de développement social – Actions projetées en 1990 – Demandes de subventions.

Monsieur le Maire, je tiens d'abord à vous remercier d'avoir bien voulu accepter la convocation du Conseil Municipal pour cette réunion spécifiquement consacrée au Développement Social des Quartiers.

Cette séance, comme vous l'avez dit, était certes indispensable pour permettre la transmission, à l'Etat et à la Région, des Programmes Locaux de Développement Social avant la date limite fixée au 31 Mars par l'Etat. L'organisation d'une réunion du Conseil Municipal consacrée uniquement à ce dossier montre aussi le grand intérêt que nous lui portons et le temps que vous souhaitez y consacrer.

Avant de vous proposer de passer la parole à nos collègues, Présidents délégués des Conseils de Quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives pour la présentation de leur Programme Local de Développement Social, je souhaiterais préciser rapidement le contexte général dans lequel s'inscrit notre démarche.

D'abord, sur le plan de l'organisation générale de la procédure de D.S.Q. puis en ce qui concerne le point plus particulier des Programmes Locaux de Développement Social.

Vous avez rappelé, Monsieur le Maire, que nous avons proposé la candidature de cinq quartiers auprès de l'Etat et de la Région le 18 Mai 1989 et quatre quartiers ont été retenus : Moulins et Wazemmes en quartiers en grandes difficultés, Sud et Fives en quartiers sensibles.

Ces quatre quartiers, il faut le préciser, représentent près de la moitié de la population lilloise, d'où l'enjeu tout à fait capital de notre démarche. Nous avons sollicité l'inscription d'un cinquième quartier, celui du Vieux-Lille, qui n'a pas été retenu. Mais je veux rappeler que nous avons décidé, lors de notre Conseil Municipal du 18 Décembre, l'élaboration, à travers la volonté municipale, d'un projet de quartier pour le Vieux-Lille.

Cette procédure D.S.Q. s'insère dans un cadre réglementaire très précis dont l'ensemble des Conseillers Municipaux ont été informés lors de la réunion des différentes Commissions Municipales qui se sont toutes réunies sur ce problème.

Considérant le caractère très spécifique de cette procédure, nous avons instauré, au niveau municipal, un certain nombre de règles précises d'instruction des dossiers.

Chargé, en votre nom, Monsieur le Maire, de garantir la transversalité des actions et la cohérence globale des interventions des délégations thématiques en ce qui concerne la politique de Développement Social, j'ai organisé, d'une manière systématique, des réunions mensuelles de coordination en présence des quatre Présidents délégués de Conseils de Quartiers, des Adjointes concernés par la politique de développement social, les chefs de projets qui ont été désignés et les fonctionnaires intéressés au niveau de la ville, mais aussi en établissant des liaisons avec les fonctionnaires de la Région et de l'Etat.

Un opérateur unique, dont nous avons déjà eu l'occasion de nous entretenir en Conseil Municipal, le GEDAL, est l'employeur des chefs de projets qui ont été nommés en Conseil Municipal :

- Monsieur MAUCOURT à Moulins,
- Madame LE SAMÉDY à Wazemmes,
- Monsieur FALA à Fives,
- Monsieur HOUZE pour le quartier du Sud.

Le service de l'Agence de Développement est chargé, sous l'autorité de Monsieur CAILLAU, et plus précisément à l'initiative de Monsieur Pierre WARTEL, du suivi administratif des dossiers D.S.Q., de la coordination générale entre les différents services municipaux et des relations avec l'Etat et la Région.

L'instruction de tous les dossiers D.S.Q. passe par un certain nombre de strates qui montrent bien, à la fois, le caractère transversal de cette politique et le côté très fin de toutes les décisions qui nous sont transmises.

Examen d'abord par les Commissions Locales de Développement Social et les Conseils de Quartiers dans chacun des quartiers. Puis, examen par le groupe de travail Développement Social que j'évoquais tout à l'heure, qui regroupe l'ensemble des Adjointes concernés. Adjointes qui reprennent ensuite les dossiers pour les soumettre à leurs Commissions Municipales. Enfin, examen par le Conseil de Municipalité avant de revenir ici, devant vous, au Conseil Municipal, pour être transmis à l'Etat et à la Région.

Si je le précise, c'est parce qu'il est clair que le cadre général que nous allons adopter aujourd'hui ne nous dispensera pas d'instruire toutes les décisions qui seront prises dans le cadre de la politique D.S.Q. normalement dans les Commissions Municipales, les Conseils de Municipalité et au Conseil Municipal.

C'est une procédure qui peut paraître à priori assez lourde mais qui se justifie pleinement dans la mesure où le D.S.Q., et plus particulièrement les Programmes Locaux de Développement Social, fait intervenir la quasi-totalité des fonctions municipales et par conséquent, des délégations.

Je veux rappeler que le P.L.D.S. n'est pas un simple programme d'équipement de quartier ou de réalisation de logements. C'est un véritable Schéma Directeur de Quartier dans ses aspects urbanistique, social, culturel, éducatif, économique. Dans ces conditions, il est nécessaire que l'ensemble des fonctions municipales soient impliquées.

Les P.L.D.S. qui vous sont soumis ce soir sont le fruit de cette concertation caractéristique, fondamentale, du dispositif de D.S.Q. En effet, dès la préparation des dossiers de candidature de la Ville, au printemps 1989, les Conseils de Quartiers, les forces vives et les partenaires institutionnels ont été associés aux travaux. Après la notification officielle du classement des quatre sites, une phase de concertation plus intense encore a été organisée puisqu'il s'est agi, à partir du mois de Novembre 1989, de préparer les programmes locaux proprement dits, et les groupes de travail, les ateliers thématiques ont été constitués.

Les P.L.D.S., rédigés à l'issue de ce vaste mouvement de mobilisation des quartiers, sont tous articulés de la même manière ?

D'abord, un diagnostic social et urbain du quartier qui fait apparaître les grandes problématiques de chaque quartier.

Ensuite, pour répondre à ces problématiques, définition d'un certain nombre d'axes prioritaires d'intervention et des objectifs que se fixent les partenaires locaux dans chacun des quartiers.

Enfin, une description du dispositif de concertation mis en oeuvre au niveau de chacun de ces quartiers.

Il y a des spécificités propres à chaque quartier mais il y a aussi une cohérence globale qui se dégage au regard du développement social et urbain de la ville dans sa totalité, qui prépare ainsi les conditions générales des prochains enjeux.

Rappelons en effet que Lille a un objectif clair : figurer au rang des euro-cités en 1993, année qui verra un certain nombre d'évènements se produire sur notre territoire.

Pour atteindre cet objectif, une action de grande ampleur sur les quartiers les moins favorisés s'avère indispensable. Force est de constater que les quartiers classés D.S.Q., auxquels il faut ajouter, dans une certaine mesure, le Vieux-Lille, sont situés, d'après de multiples critères, en-deçà des indicateurs d'une grande ville moderne et d'une capitale européenne, et méritent, de ce fait, une priorité de l'attention et des moyens tout à fait particuliers.

Il s'agit en quelque sorte, avec ce programme présenté aujourd'hui, de parvenir à une mise à niveau de l'ensemble de ces quartiers afin d'éviter un développement de la ville à deux vitesses, notamment dans la perspective de la création du Centre International d'Affaires.

La procédure de Développement Social des Quartiers est un des outils fondamentaux pour la mise en oeuvre de cette volonté. Il en est d'autres mais cette procédure est un outil tout à fait essentiel dans ce cadre.

L'adoption des Programmes Locaux de Développement Social des quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives constitue donc une étape importante dans l'application de cette nouvelle politique de la Ville. Il s'agit finalement de projets de la Ville sur le quartier, pris, non pas comme projet autonome qui risquerait d'être en inadéquation avec la politique urbaine globale menée à Lille, cette nécessaire cohérence autorise cependant l'émergence de vocation préférentielle dans tel ou tel quartier.

Globalement, on retrouve quatre axes d'intervention fondamentaux.

Premier axe : la requalification urbaine, l'aménagement des quartiers, le cadre de vie général ;

Deuxième axe : le développement social, la lutte contre le processus d'exclusion dans chacun de nos quartiers ;

Troisième axe : le développement des personnes et des groupes, notamment par l'action éducative, culturelle, la force supplémentaire que l'on peut donner à la vie associative ou à la vie sportive ;

Quatrième axe : le développement économique et la formation pour conforter le tissu économique, favoriser, dans toute la mesure du possible et de nos moyens, la création d'emplois et l'insertion par l'économique.

Je précise également que seules figurent dans les tableaux sur lesquels nous avons à nous prononcer ce soir les opérations relevant d'une maîtrise d'ouvrage et d'un financement de la Ville. Un certain nombre d'autres partenaires – je les en remercie – se sont associés à la démarche D.S.Q. Je pense en particulier à l'Office Public d'H.L.M. de la Communauté Urbaine qui vient de nous saisir de nombreux projets consistant, soit en travaux d'amélioration du parc, soit en des mesures d'action sociale liées au logement. Mon collègue Alain CACHEUX pourra, si vous le souhaitez, vous apporter des précisions sur ces projets qui, bien entendu, seront intégrés dans le dispositif global du D.S.Q.

Sur le plan financier, l'ensemble des actions menées dépendra bien entendu des capacités financières de la Ville, dans le cadre du P.P.I. et des budgets annuels.

On pourra nous dire que ce n'est pas assez dans tel ou tel domaine... Je veux simplement refixer le cadre pour dire que notre objectif et notre volonté de limiter au maximum la pression fiscale resteront évidemment présents tout au long de l'exécution des P.L.D.S. car une fiscalité faible constitue la première action d'une démarche de Développement Social des Quartiers.

En investissement, le financement des opérations qui sont présentées ce soir est assuré par deux types de crédits budgétaires pouvant, le cas échéant, se compléter : une ligne budgétaire nouvellement créée pour mener la politique de Développement Social des Quartiers, ligne "projets d'aménagement de quartiers" qui peut être évaluée dans l'ensemble du mandat à 72 M.F., 72 M.F. spécifiquement apportés à ces quatre quartiers, soit environ 30 M. F. de charge nette pour la Ville ; deuxième ligne, les lignes thématiques gérées par les différents Adjointes avec lesquels la concertation, la consultation qui a été menée peut permettre de penser que 99 M. F., soit 40 M. F. de charge nette pour la même durée pourront être consacrés à cette politique de Développement Social.

Soit, globalement, pour la Ville, dans les quatre ans qui viennent, un effort de 70 M.F., abondés des participations de l'Etat et la Région, 70 M.F. d'investissement sur ces politiques de D.S.Q.

En ce qui concerne le fonctionnement, il n'y a pas de ligne spécifique mais une coordination très étroite des différents Adjointes qui interviennent dans ces politiques, dont les premières décisions d'affectation d'un certain nombre de sommes et de redéploiement d'un certain nombre d'autres nous amènent à proposer, pour chaque site, une somme qui ne pourrait être inférieure à 1,2 M. F. par an, soit environ 5 M.F. par quartier pour la durée du Contrat de Plan.

Cette hypothèse permettrait, dans le cadre de l'enrichissement global de la ville, d'accorder une dotation non négligeable aux actions de Développement Social, assurant ainsi la couverture des dépenses de fonctionnement induites par la réalisation des investissements, la pérennité des actions entreprises, la mise en oeuvre de nouvelles opérations d'ici à 1993.

Voilà Monsieur le Maire, mes chers Collègues, rapidement exposé le cadre général du dispositif D.S.Q.

Il s'agit donc d'engager ce soir, par l'adoption des P.L.D.S. de Wazemmes, de Moulins, du Sud et de Fives, une nouvelle étape dans le processus de reconquête des quartiers dégradés.

Au-delà de l'outil que nous apporte la procédure D.S.Q., c'est véritablement une nouvelle conception du quartier qui apparaît car l'élaboration de projets coordonnés suppose une réflexion approfondie et repose, ce qui est essentiel, sur la mobilisation et la participation de l'ensemble des acteurs de la Ville.

C'est, je crois, ce qui apparaîtra à travers la présentation rapide que je vous propose de faire faire maintenant par les quatre Présidents de Conseils de Quartiers des quatre quartiers concernés avant que nous n'engagions le débat sur l'ensemble de ce dossier.

Monsieur le Maire – Nous allons commencer par Wazemmes.

Madame la Présidente, voulez-vous bien ouvrir le feu pour ce quartier de Wazemmes qui est en pleine transformation.

Mme STANIEC-WAVRANT – Monsieur le Maire, je voudrais d'abord rappeler que Wazemmes est le troisième quartier de Lille en population après le Sud et derrière le Centre.

De village annexé à la ville de Lille à la fin du siècle dernier, Wazemmes, après avoir été un quartier très industrialisé, est aujourd'hui à un nouveau tournant de son histoire.

Du village, Wazemmes a gardé son esprit, vivant un peu replié sur lui-même, les habitants se connaissant tous ou presque.

L'industrialisation massive, si elle n'a pas détruit cet état d'esprit et l'a au contraire renforcé, a pourtant laissé des traces sur le quartier : des friches industrielles importantes, un habitat de courée, de constructions anciennes (55 % d'entre elles datent d'avant 1914), le tout laissé souvent à l'abandon par les propriétaires.

Aujourd'hui, le quartier est dans une situation double. D'une part, un quartier près du centre-ville, très bien desservi par le métro et les axes de circulation, avec un réseau commercial fort dans certaines zones et des sous-quartiers différents dont certains améliorent leur habitat, notamment grâce aux O.P.A.H. proposées par la Ville de Lille. D'autre part, un habitat insalubre, un parc locatif social peu important – 15 %

au lieu de 27 % sur la ville, avec d'ailleurs un faible taux de rotation -, peu d'espaces verts, un seul terrain de sport, une population socialement défavorisée (pour information, 1.000 dossiers R.M.I. aujourd'hui sur le quartier, 900 jeunes en attente de solution à l'antenne de la Mission Locale). Ce double constat a donc incité la Ville de Lille à intervenir massivement sur ce quartier. Un schéma directeur existe depuis 1986 et des interventions publiques importantes déboucheront, dès le printemps, sur la démolition des dernières friches industrielles.

Mais ce qui est remarquable, aujourd'hui comme hier, à Wazemmes, c'est la richesse de la vie associative, qu'elle soit sportive, commerciale ou tournée vers l'action sociale ou l'animation.

C'est grâce à leur dynamisme et à la volonté municipale que, dès l'automne 1988, une demande de réflexion et de concertation se met en place, aboutissant en 1989 au classement en site D.S.Q. du quartier de Wazemmes.

C'est donc autour de ce double paramètre que va se dérouler pendant les quatre prochaines années l'opération de Développement Social Urbain. Ces quatre ans seront un temps fort dans la vie du quartier. Cette dynamique existait auparavant ; elle ne peut être que renforcée afin que se pérennisent la concertation et le travail en commun.

De grands projets feront de Lille une ville européenne. Si l'on parle aujourd'hui du "11ème quartier", il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de toute la ville qui doit se développer. Les programmes de développement social et urbain doivent permettre d'envisager la requalification urbaine et sociale afin d'éviter l'émergence d'une ville à deux vitesses. Wazemmes, comme chaque quartier de Lille, a sa place dans la cité, sans prérogative ni exclusive, mais avec ses spécificités.

Pour Lille, un Développement Social des Quartiers entre dans la droite ligne de la décentralisation entamée. Avec la création des mairies de quartiers et la nomination de Conseillers de Quartier, le dialogue, la participation et la concertation trouvaient un lieu et un échelon adaptés. Les procédures de concertation qu'implique une opération de Développement Social Urbain sont donc un atout supplémentaire pour que chaque citoyen s'approprie son quartier, sa ville. C'est aussi une garantie pour que les réponses apportées soient adaptées aux problèmes posés et aux volontés de la population.

Il s'agit donc bien de parler de développement du quartier et, par là-même, de traiter non pas les effets de la dégradation mais bien les causes. C'est pour cela que le D.S.Q. de Wazemmes s'attachera tout particulièrement à traiter les problèmes de façon globale et en termes de prévention.

Le Programme Local de Développement Social est un programme ambitieux que le quartier porte depuis deux ans déjà. Avec lui, nous entrons dans une phase de réalisation qui doit non seulement être la concrétisation de ce travail de réflexion, mais aussi le moyen de pérenniser et de développer la mobilisation des acteurs du quartier.

La coordination repose donc sur un partenariat fort, sans domaine réservé, où chaque spécificité est représentée. La réflexion est de ce fait décloisonnée, ouverte et ne fige pas le quartier dans une autarcie stérile et sans perspective.

Les objectifs du D.S.Q. sont dirigés dans quatre directions.

1 - Améliorer et diversifier l'habitat, valoriser le cadre de vie

Parce que même si l'un des facteurs essentiels de la dégradation sociale est bien évidemment l'absence d'emploi, cette absence s'accompagne bien souvent d'autres difficultés liées à la vie familiale et au logement. Il est donc indispensable de prendre en compte les problèmes liés à l'habitat et au cadre de vie. Ces questions étant un maillon et parfois un préalable à toute autre action d'insertion dans un quartier.

Plusieurs grands axes d'intervention ont été dégagés par la Commission Habitat - Cadre de Vie, en lien avec la Commission d'Orientation - des Demandes de Logement, notamment :

- la nécessité de créer un outil fiable de diagnostic, de suivi et d'évaluation permettant de mettre au point une politique équilibrée et efficace de peuplement l'observatoire de la réalité locale ;

- la nécessité de maintenir dans le quartier des habitants aujourd'hui logés dans un parc privé insalubre et non conforme aux normes de confort en vigueur ;

- la nécessité de répondre par un habitat adapté à une population défavorisée, non intégrable en logements collectifs, pour cause de problèmes de ressources importants ;

- la nécessité de prendre en compte les besoins en logement de populations spécifiques telles que les jeunes ou les personnes âgées ;

- la nécessité de restructurer et de requalifier le quartier par le réaménagement ou la création d'espaces verts et de fresques urbaines.

2 - Conforter et développer l'activité économique.

Qualifier les populations et développer l'emploi.

Parce que sans une redynamisation économique de l'agglomération, de la ville et du quartier, il est illusoire de parler de développement social urbain. Cet objectif requiert une double démarche :

- une confortation de l'activité économique et de l'emploi ;

- un développement de plans de formation adaptés aux potentialités des populations concernées mais aussi aux besoins économiques répertoriés.

Les objectifs ainsi définis impliquent :

- le soutien du tissu économique, des unions commerciales et des entreprises qui vivent ou veulent vivre sur le quartier par la recherche de locaux adaptés ;
- la création d'un "lieu-ressource" qui assurerait le lien entre les demandeurs d'emplois et les emplois potentiels grâce à la recherche et au développement de formations adaptées ;
- la mise en place de chantiers-écoles.

3 - Conforter et développer l'action sanitaire, sociale et socio-éducative.

Parce que, sans une dynamique sociale et une coordination des moyens, toute tentative de développement est vouée à l'échec. Il faut donc :

- assurer la participation des habitants ;
- accroître l'efficacité des moyens locaux ;
- coordonner les secteurs d'action sociale et de prévention.

En fonction de ces grands objectifs, plusieurs axes de travail ont été définis :

- santé et prévention précoce, avec la création d'une maison de l'enfance et de la famille, le développement des moyens de garde décentralisés et la création d'un domicile collectif de personnes âgées ;
- renforcement des liens entre l'école et le quartier, avec des aménagements de locaux scolaires, l'aménagement des rythmes scolaires faisant intervenir les partenaires du quartier dans l'école, la lutte contre l'échec scolaire ;
- l'animation socio-éducative et sportive, avec le développement de la Maison de Quartier et des antennes décentralisées, l'aménagement de locaux associatifs et le développement d'un véritable pôle sportif de quartier permettant la dynamisation de la politique sportive de Wazemmes ;
- la prévention, avec le développement d'actions ponctuelles en réponse aux conduites déviantes constatées ;
- la prévention autour des phénomènes liés à la toxicomanie ;
- la solidarité de voisinage et la vie ensemble, avec le développement de visites, de sorties familiales, de soirées ou de goûters à thèmes autour des grands problèmes de société.

4 – Requalifier le quartier au travers d'un développement culturel, de l'information et de la communication.

Parce que sans une requalification de l'image du quartier aujourd'hui très négative, la dynamique créée ne serait qu'incomplète. La recherche d'une dynamique culturelle doit permettre la valorisation du quartier au travers d'évènements créés par les habitants de Wazemmes.

Afin que tout ce travail soit relayé, il faut envisager une politique forte d'information et de communication, tant envers les habitants du quartier que vers l'extérieur.

Des actions précises viendront ultérieurement concrétiser ces grandes orientations. Mais, dès à présent, après un avis favorable de la Commission Locale de Développement et du Conseil de Quartier, je vous demande de bien vouloir adopter le Programme Local de Développement Social du quartier de Wazemmes afin que la dynamique aujourd'hui enclenchée puisse rapidement déboucher sur l'amélioration de ce quartier.

Monsieur le Maire – Merci, Madame

Nous allons maintenant passer à Moulins.

M. PAUWELS, vous avez la parole.

M. PAUWELS – Merci, Monsieur le Maire.

Le quartier de Moulins compte environ 17.000 habitants et son territoire correspond à trois secteurs spécifiques :

- l'ensemble H.L.M. Marcel Bertrand ;
- l'ensemble H.L.M. Belfort ;
- Le Vieux Moulins, avec son habitat ancien, souvent vétuste, et ses usines.

Le quartier se délimite au Nord, par le boulevard Victor Hugo et la rue de Cambrai, au Sud, par le Périphérique et la ligne S.N.C.F. Lille-Béthune.

Ses atouts sont :

- . 4 stations de métro ;
- . 3 accès directs aux autoroutes ;
- . 11 écoles primaires et maternelles qui accueillent plus de 1.900 enfants ;
- . 3 grands établissements secondaires ;

- . un grand complexe sportif avec le L.U.C. ;
- . le Jardin Botanique, relativement important, quoique peu accessible.

Au regard de la vue d'ensemble du quartier se délimitent les zones d'utilisation du sol :

- . en habitation : les complexes Marcel Bertrand, Belfort et l'aire centrale du Vieux Moulins ;
- . en commerces : les deux axes principaux avec les rues d'Arras et de Douai ;
- . en économique : Porte de Valenciennes, rue Jean Jaurès et boulevard de Belfort ;
- . un lieu d'animation naturel : place Déliot, place Vanhoenacker, La Filature.

Un rapide regard aérien vous fera découvrir que le quartier de Moulins est l'un des moins verts de Lille, malgré le Jardin Botanique.

L'histoire de Moulins n'est guère ancienne (à peine deux siècles) et prend son essor avec la création des grandes entreprises textiles et métallurgiques.

On note un fort pourcentage de maisons type "ouvrier", encore quelques dizaines de courées, quelques maisons de cadres et quelques maisons de maître, avec beaucoup d'anciens commerces, témoignage d'une vie populaire intense.

Les deux ensembles H.L.M. vieillissent mal, comme ce type d'habitat des années 60. Si la plupart des quartiers de Lille ont été rénovés ou sont en cours de rénovation, Moulins est nettement en queue, avec un atout – celui de ne pas avoir connu d'opérations "bulldozers" – et avec un handicap – celui d'avoir servi de quartier refuge à une frange de population en difficultés -. Il n'est pas possible de faire abstraction de ce handicap. Il nous faut le gérer tout en ayant le souci d'un rééquilibrage de la population.

Plus que pour tout autre quartier, le classement D.S.Q. est un atout majeur et il nous faut en 4 ans mettre en place un processus de développement sur le quartier, sachant que nous ne résoudrons pas tous les problèmes.

Premier élément essentiel : le logement.

Le quartier bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans la gestion de l'habitat spécifique ; plus de 200 familles ont déjà fait l'objet d'une intervention concertée des travailleurs sociaux, des associations de locataires, des Offices d'H.L.M. et du P.A.C.T. de Lille.

Sur la base des résultats, il apparaît nécessaire de mettre en place pour Wazemmes, un observatoire du logement pour diverses missions.

Autre aspect important du département logement, et qui est certainement un plus pour le secteur Belfort, c'est l'implantation du siège social de l'Office Public d'H.L.M. et, peut-être un peu plus complexe, l'étude du réaménagement du Groupe Strasbourg qui nécessitera, dans les années à venir, une opération de remodelage de ce secteur.

Deuxième élément essentiel de notre action : l'insertion.

Un fort pourcentage de population au chômage, une sous-scolarisation, de la délinquance, nous amènent à établir un schéma directeur de l'insertion sur le quartier, à travers un certain nombre d'associations particulièrement efficaces. Les structures d'intervention existent mais il est nécessaire de les développer de façon significative afin d'impliquer le quartier dans le plan local d'insertion mis en place par la Ville, avec le financement du F.S.E.

Notre objectif est de prendre en compte prioritairement un type de population particulièrement défavorisée dans le cadre du développement social du quartier.

Les acteurs :

- La Mission Locale ;
- Amadeus, centre de ressource, qui fonctionne depuis deux ans ;
- Alise, association intermédiaire, qui fonctionne depuis plus d'un an ;
- une régie de quartier, dans le secteur de Belfort, fonctionne également depuis un certain temps.
- et différents stages d'insertion et de qualification organisés par diverses associations du quartier.

la gestion de l'insertion avec le R.M.I. et la mise en place d'un réseau d'initiatives locales pour l'emploi.

L'animation socio-éducative : la vie associative est très active dans le quartier mais sa situation justifie une amplification des moyens mis en place. L'engagement conséquent des associations est le garant de la valeur des actions entreprises :

développement des actions de la Maison de Quartier ;

appui social au Centre Social Marcel Bertrand ;

amplification des actions du Club de Prévention.

Investissement :

le réaménagement de l'équipement du Centre Social Marcel Bertrand ;

la construction d'un L.C.R., cofinancement Ville/H.L.M./C.A.F. et Contrat de Plan ;

l'étude et l'aménagement d'une salle polyvalente.

Petite enfance : le type de population et tous les problèmes qui en découlent, particulièrement pour la petite enfance, impliquent une action spécifique, un redéploiement des moyens visant à multiplier et à améliorer les actions en cours qui ont fait la démonstration de leur crédibilité :

- maison de la petite enfance ;
- halte-garderie ;
- P.M.I.

Scolaire : l'exploit technique de la démolition de la Tour Bertrand permet de restructurer l'ensemble scolaire Denis Cordonnier :

- . construction d'un mur anti-bruit ;
- . espaces verts et cours de récréation ;
- . terrain de jeu ;
- . plateau sportif.

La vétusté de l'Ecole Jacquard rend nécessaire son déménagement et sa nouvelle implantation à proximité de l'Ecole Arago.

Autres actions :

- soutien scolaire ;
- développement de classes de découvertes ;
- bon nombre d'actions liées à l'école.

Sport : malgré les équipements du L.U.C., qui sont très peu utilisés par le quartier, malgré les équipements scolaires du second degré et universitaires, nous sommes particulièrement pauvres dans ce domaine. Pas de piscine, pas de plateau d'évolution sportive, deux équipements sportifs scolaires et un stade surutilisé, notamment par des groupes sportifs extérieurs et le lycée Baggio.

Un planning d'occupation est actuellement à l'étude visant à revoir le mode d'utilisation en direction du quartier.

Actions culturelles : les réalisations effectuées à ce jour incitent la D.R.A.C. à faire de Moulins un quartier pilote en matière de culture dans un environnement populaire.

Les atouts :

- un théâtre dynamique ;
- un festival de théâtre de rue ;
- une bibliothèque récente ;
- la tête du réseau câblé ;
- l'Institut National de l'Audio-visuel (I.N.A.) ;
- etc...

La D.R.A.C. souhaite, avec l'appui de la Ville, investir dans le quartier au travers d'actions exceptionnelles :

- les créations du PRATO ;
- le festival de théâtre de la rue de la M.A.J.T.
- la création d'un espace d'exposition d'art contemporain ;
- le développement d'un centre de petites entreprises de création dans le quartier, lieu de recherche, d'expression qui rehaussera l'image de marque du quartier ;
- la recherche pour le développement de l'apprentissage de la musique et de l'art plastique ;
- l'installation d'oeuvre d'art dans le quartier ;
- le développement des fêtes populaires et interculturelles.

Environnement : Moulins, quartier le moins vert, est en train de changer avec la création systématique de petits espaces verts à l'emplacement des maisons détruites. Méthode payante pour l'image de marque du quartier, pour l'environnement.

Plus de 800 m² ont été plantés en trois ans. Il est donc nécessaire de continuer cette démarche.

La gestion de la ville du parc d'espaces verts H.L.M. est très importante. Il est nécessaire d'en conserver la maîtrise en ayant les moyens d'en assurer l'entretien, maigre consolation des habitants d'immeubles difficiles.

La mise en place d'une concertation avec les habitants démontre l'importance que revêt à leurs yeux la réflexion commune sur le devenir du quartier.

La création du jardin Monge/Seclin en est la démonstration : toute une équipe, enfants, habitants, élus, fonctionnaires bâtissent un vrai projet en concordance avec la démarche d'urbanisme de Moulins.

Un grand projet d'aménagement du Jardin Botanique est en cours de réalisation.

Nous envisageons une commande publique pour l'espace vert Kellerman, à proximité du nouvel hôpital, qui constituera un précédent unique dans l'aménagement d'un jardin d'enfants pour le quartier.

Communication : le quartier a une histoire qu'il faut conserver, le quartier a une image, il faut la changer. Nous avons des perspectives qu'il nous faut faire connaître.

Lors d'un récent passage dans une école avec Monsieur le Maire, nous avons découvert que chez les enfants, la notion de quartier n'existait pas, que Moulins ne signifiait rien. Nous pensons donc à la réalisation d'une plaquette d'information et d'une cassette vidéo annuelle relatant :

- l'historique, particulièrement important, de la vie ouvrière du quartier ;
- la vie même du quartier ;
- les renseignements utiles ;
- les grandes manifestations.

A ce sujet, la création d'un fonds d'initiative habitants et jeunes devrait permettre d'associer plus concrètement les Moulinois à la vie et à l'évolution du quartier.

Economique : la vocation économique a fortement évolué dans le quartier, marquée par les importantes industries textiles et métallurgiques.

- avec la fermeture et la démolition d'ensembles industriels ;
- la création de nouvelles entreprises ou bureaux ;
- la transformation d'usine en logements.

Toute une évolution s'opère actuellement dans l'important patrimoine qui existe encore. Il nous faut l'organiser, l'améliorer, développer des actions d'incitation à la création de nouvelles entreprises.

Quant au commerce, longtemps florissant, il a, pour diverses raisons, périclité fortement. Il nous faut, par certaines mesures, lui rendre son dynamisme, notamment dans la rue d'Arras.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers Collègues, notre projet, j'espère que, de par sa variété, il permettra un démarrage concret dans tous les domaines, dans le quartier de Moulins.

Monsieur le Maire – Merci, M. PAUWELS.

Evidemment on peut peut-être trouver cette lecture fastidieuse mais ce rapport est le résumé de tout ce que vous avez fait. A la lecture, on discerne bien toutes les têtes de chapitres et la richesse du D.S.Q.

On passe à Fives, M. FREMAUX.

M. FREMAUX – Monsieur le Maire, je vais essayer de vous éviter la lecture d'un document parce que, effectivement, ce n'est pas très facile.

Je voudrais restituer dans quelles conditions le Plan Local de Développement de Fives est intervenu. Il est la suite logique du travail réalisé par l'antenne sociale créée entre 1984 et 1987 pour tenter de régler le problème délicat des habitants chassés ou déplacés de Fives pour des raisons de création de la V.R.U.

En 1987, il nous apparaissait d'ailleurs opportun de ne pas briser cet outil qui avait rendu tant de services et avec les financeurs de l'époque, qui sont encore notre fidèle soutien aujourd'hui, nous proposons de transformer l'Antenne Sociale de Fives en Comité d'Animation et de Développement de Fives avec les partenaires suivants :

- la Ville de Lille ;
- la Mairie de quartier, bien sûr ;
- un représentant de la Région ;
- la Direction Départementale de l'Équipement ;
- la D.D.A.S. ;
- la Caisse d'Allocations Familiales ;
- l'Office Public d'H.L.M. ;
- le C.A.L.P.A.T. ;
- la S.L.E. ;
- le groupe de production créé dans le quartier Gaspard ;
- le Service Civil International ;
- la Maison de Quartier ;
- le Centre Social ;
- l'A.L.P.S., Association Lilloise de Prévention Spécialisée ;

- l'Association qui gère le cinéma "Le Splendid" ;
- le Studio Marbrerie ;
- les Francs et Franches Camarades ;
- la Mission Locale pour l'Emploi ;
- divers chefs d'entreprises du quartier ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- l'A.P.T.M. ;
- et l'Union Commerciale de Fives en la personne de son Président.

Par conséquent, depuis 1984, c'est un travail très structuré qui, jusqu'au 10 Octobre 1989, voyait ses séances se dérouler deux mercredis par mois autour de thèmes. La première réunion "urbanisme, habitat, cadre de vie" et la seconde réunion "action sociale, animation et prévention".

Pour cadrer avec les souhaits de l'Etat et de la Région dans le dispositif "Plan Local de Développement Social de Quartier", en Octobre 1989, l'ensemble des participants du C.A.D.E.F. proposaient de faire évoluer la structure vers quatre groupes de travail :

- sur l'habitat et l'urbanisme ;
- sur le développement social ;
- sur l'action culturelle ;
- sur le développement économique.

En effet, la prise en charge objective des données du quartier nécessitait d'affiner le dispositif. On peut ajouter quelques petits chiffres qui en disent très long :

- . 1.100 chômeurs ;
- . 500 allocataires du R.M.I. ;
- . 35 friches industrielles ;
- . 600 maisons mises par terre par les projets routiers des années précédentes.

On ne pouvait donc pas se contenter de regarder l'habitat et l'urbanisme et le développement social sans prendre une pleine mesure des problèmes de chômage et des difficultés rencontrées par la population.

Notre Plan Local de Développement de Fives affiche sa priorité, la solidarité. On peut très facilement le retrouver à la lecture du document puisqu'il est organisé en six chapitres dont le premier est de lutter contre les processus d'exclusion. On retrouvera cette volonté au travers des interventions que fait le Conseil de Quartier, mais aussi au travers des interventions que font tous les membres à l'occasion de réunions de travail.

Pour lutter contre les processus d'exclusion, nous souhaitons tout d'abord examiner le problème de l'insertion des populations en difficultés au travers de quatre thèmes :

- une action globale de connaissance et de traitement ;
- un observatoire social qui est une nécessité pour adapter les réponses ;
- la participation des habitants, faute desquels, on plaque des projets ;
- les moyens d'intervention.

Pour continuer de lutter contre le processus d'exclusion, il nous est apparu important de traiter du problème de l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des jeunes avec :

- un Point Information Jeunes qui existe depuis un an dans un local à la Maison de Quartier de Fives ;
- une permanence orientation vacances : cela est très important puisque, aux chiffres que j'ai cités tout à l'heure, je peux ajouter celui de fréquentation des bains douches de notre quartier : 30.000 entrées par an, ce qui donne la pleine mesure des besoins et de la nécessité de prendre en charge les demandes des jeunes et des enfants ;
- une action en profondeur de prévention en direction de l'enfance, de l'adolescence et en ayant une pleine mesure des problèmes, sans démagogie, de la délinquance et d'un certain développement de la toxicomanie.

Deuxième grand chapitre qui s'inscrit toujours dans le thème de la solidarité : les actions de développement de la vie sociale. Pour ce faire, il nous paraît extrêmement important de continuer à travailler pour développer la participation des gens. On le trouve au niveau des structures mêmes du Comité d'Animation et de Développement de Fives où nous demandons systématiquement aux associations de quartier de participer en tant que telles pour avoir voix au chapitre. On le voit notamment dans les projets de logements qui ont été développés où on a certainement évité les erreurs du passé en ayant pris le temps d'écouter ce que nous disaient les gens.

Nous souhaitons également inscrire notre travail dans une réflexion pour favoriser la cohabitation.

Une lutte importante contre l'illettrisme. Je voudrais rappeler qu'il existe des établissements scolaires où plus de 75 % des chefs de familles sont sans ressources salariales et qui vivent donc de la solidarité publique. Cela donne bien la pleine mesure de ce travail de lutte contre l'exclusion par l'illettrisme.

Nous avons un chapitre qui s'appelle : favoriser le développement de la vie scolaire et péri-scolaire. C'est la lutte contre l'échec scolaire au travers des projets Z.E.P., mais je pense que chacun ici connaît la logique de ce travail.

Nous souhaitons également établir une liaison école-quartier plus efficace parce que, effectivement, la notion de quartier est encore mal perçue.

Nous demandons à nos partenaires Etat-Région et à la Ville un effort important de réhabilitation des groupes scolaires et de valorisation du cadre dans lequel l'enfant réalise son apprentissage. C'est très important. Nous avons des écoles centenaires, qui ont besoin de respect, mais aussi d'un travail en profondeur pour remettre à niveau ces bâtiments.

Nous souhaitons regarder le développement de la santé au travers du soutien actif aux structures qui travaillent déjà en termes de prévention de la santé.

Nous souhaitons également intégrer le domicile collectif de personnes âgées dans nos futures réalisations de logements.

Nous avons un grand chapitre sur le développement de la vie culturelle qui s'organise autour des lieux où elle se développe déjà bien depuis plusieurs années :

- la Maison de Quartier avec son festival de théâtre ;
- le cinéma "Le Splendid" ;
- le Studio Marbrerie, qui est un équipement municipal.

Nous souhaitons aller plus loin et faire, à terme, un festival de marionnettes et la promotion du cinéma. La promotion du théâtre de quartier se fait au travers d'une plaquette pour laquelle nous demandons à nos partenaires une aide pour la financer.

Voilà pour le versant culturel.

En ce qui concerne le versant habitat et cadre de vie, tout d'abord, il faut prendre la pleine mesure d'un quartier qui est écartelé entre deux grands pôles industriels qui pèsent très lourd, l'un, c'est Fives-Cail-Babcock, l'autre, c'est Peugeot dont on a évoqué tout à l'heure, Monsieur le Maire, la difficulté de bien comprendre la stratégie à terme.

Si nous voulons redynamiser ce quartier et lui rendre des liaisons facilement lisibles et opératoires, en particulier entre Mons et certaines parties de Fives et entre Hellemmes et d'autres parties de Fives, il nous faut nécessairement nous donner un schéma d'aménagement urbain.

En ce sens, nous demandons une aide précise.

Nous souhaitons également continuer notre travail en profondeur de résorption de l'habitat insalubre et de traitement des courées au travers du raccordement à l'égout et le traitement des espaces collectifs de ces courées.

Nous avons un programme ambitieux qui est déjà engagé pour certaines opérations. Il faut le poursuivre.

Enfin, nous souhaitons faire partager l'idée qu'il faille s'orienter, eu égard à la population de notre quartier, vers la création d'un habitat social adapté, prenant la pleine mesure d'où les gens viennent et vers où nous souhaiterions, dans quelques années, pouvoir les amener.

En termes d'habitat et de cadre de vie, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur le traitement des grands espaces publics. C'est tout le projet chiffré, important, d'aménagement des squares, des jardins et de toutes les franges des édifices ou des logements publics, mais c'est une action qui est entamée depuis longtemps.

En termes d'action économique, on est habitué, depuis dix ans, à constater les fermetures d'entreprises et c'est désolant. Cela nous tombe dessus, c'est la douche froide. Pourtant, nous sentons que nous avons des potentialités extrêmement importantes, d'abord eu égard au nombre de friches industrielles qui nous restent sur les bras, mais aussi à un quartier qui est situé directement à proximité du Centre International d'Affaires, très proche de la sortie de la V.R.U., et qui devrait donc être capable, dans les mois ou les années qui viennent, de mettre sur le marché des possibilités réelles d'accueil d'entreprises.

D'ailleurs, nous ne limitons pas notre volonté à n'accueillir que du secteur tertiaire, nous souhaitons également travailler en direction des universités.

Nous avons besoin d'avoir des documents d'étude là-dessus qui puissent conforter le travail qui a été réalisé par l'équipe de quartier sur la taxe professionnelle et sur l'évolution de celle-ci.

Enfin, nous demanderons à l'Etat et à la Région – car c'est un programme lourd au point de vue financier – de nous aider, après une étude nécessaire, à résorber une partie des friches industrielles parce que cela pèse lourdement sur le climat urbain de ce quartier.

Nous en profiterons pour régler, dans le Plan d'urbanisme, la nécessaire évolution des pôles sportifs qui sont relativement peu nombreux, en réalisant des opérations d'acquisition de friches industrielles pour développer ces pôles.

Je termine en disant que ce qui est l'âme de ce document, c'est vraiment le sentiment profond de solidarité qui est vécu depuis longtemps avec nos partenaires. Pour les élus qui ont fréquenté nos réunions du mercredi et qui ont l'habitude du travail que nous faisons, c'est en général, 30, 40 voire 50 personnes qui se réunissent régulièrement et qui sont le gage d'une évolution, non seulement démocratique, mais également d'une évolution qui recueille l'assentiment de tous, avec chaque semaine qui passe.

Ce travail, qui préfigure celui de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale, est partagé par le Conseil de Quartier qui, sur le plan du D.S.Q., a donné son aval vendredi dernier, 23 Mars. Il ne manque jamais l'occasion de vous faire connaître, Monsieur le Maire, le sentiment qu'il a sur les projets du jour, et en particulier, d'un certain nombre d'inquiétudes sur les problèmes de solidarité entre la Ville et ses quartiers extérieurs.

Voilà le sens de notre travail. Je tiens également à la disposition de chaque intervenant le programme précis retenu et financé, en tout cas inscrit, par la Ville pour l'année 1990, avec le souhait que nos partenaires Etat et Région retiennent l'intégralité de nos demandes.

Monsieur le Maire – Merci beaucoup Monsieur FREMAUX.

Nous passons maintenant au quartier du Sud, Monsieur Jean-Claude SABRE.

M. SABRE – Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je m'efforcerai d'être aussi synthétique que mes Collègues.

Le programme d'orientation qu'il me revient aujourd'hui de vous présenter est bien l'aboutissement d'une vaste concertation qui a mis en jeu les associations et les structures du quartier autour de quatre grands thèmes que Monsieur ROMAN a rappelés tout à l'heure.

Qu'il me soit permis, devant ce Conseil, de remercier tous ceux qui ont collaboré à la définition de ce plan.

Présenté et acté en Commission Locale de Développement puis en Conseil de Quartier, qui a été associé à toutes les phases d'élaboration, ce programme nous permettra dans les semaines et les mois qui viennent, de mener à bien les actions concrètes directement liées à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de notre quartier.

Issu de la filiation directe du précédent schéma de développement, grâce auquel il nous est maintenant permis d'envisager des actions plus qualitatives que quantitatives (sur ce point, l'évolution est tout à fait significative en ce qui concerne l'Office d'H.L.M.), ce programme n'en tire pas moins les conséquences de certaines insuffisances qui ont pu se révéler avec le temps.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais simplement rappeler devant vous les axes forts qui ont conduit notre travail.

Tout d'abord, la volonté de faire de Lille Sud un véritable quartier dans la ville.

Développer les liaisons avec les autres quartiers.

Certes, notre ambition n'est pas de gommer les frontières naturelles qui nous séparent du reste de la Ville. Le Périphérique, les voies de chemin de fer et les terrains délaissés sont autant de réalités difficilement contournables.

Nous jugeons toutefois souhaitable et indispensable d'améliorer les liaisons inter-quartiers et c'est vraisemblablement dans ce domaine que nous vous présenterons les actions les plus lourdes de ce plan.

Améliorer les liaisons intra-quartier.

Lille Sud, même si la situation s'est améliorée depuis quelques années, est encore aujourd'hui vécu plus encore comme une entité administrative qu'une unité de vie. Cette réalité, provoquée par l'existence du cimetière, de programmes de constructions juxtaposés les uns à côté des autres, ainsi qu'un réseau routier inachevé, apporte à l'évidence des dysfonctionnements sociaux importants et dommageables pour la population.

Ici encore, s'il convient de rester modeste – chaque sous-secteur gardera en effet longtemps sa spécificité – une meilleure unité peut être recherchée grâce entre autres :

- à la restructuration de l'espace urbain, et en particulier en liaisonnement de certaines résidences H.L.M., la poursuite et l'amplification des actions d'amélioration de l'habitat et de résorption de l'habitat insalubre ;
- à l'amélioration de l'environnement de certains points stratégiques pour le quartier ;
- à un soin tout particulier dans le choix et surtout le placement des équipements publics ;
- à une meilleure cohérence du réseau de voiries.

Amélioration des liaisons avec la ville, harmonisation interne, vous l'avez compris, Monsieur le Maire, chers Collègues, c'est bien un véritable schéma directeur d'aménagement de notre quartier que nous appelons de nos vœux, et auquel d'ailleurs nous avons déjà travaillé.

Second axe important : oeuvrer à la promotion individuelle et collective des habitants.

Lorsque je vous aurais rappelé que notre quartier comporte :

- . plus de 20 % de chômeurs ;
- . 800 bénéficiaires du R.M.I. ;
- . 40 % de familles où les parents sont inactifs ;

vous comprendrez notre farouche volonté de tout mettre en oeuvre afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalité.

Je souhaiterais simplement et rapidement mettre en avant, devant vous, les domaines qui nous tiennent le plus à coeur :

- . l'enfance ;
- . la prévention ;
- . l'insertion.

L'enfance

Nous souhaitons amplifier et démultiplier les actions engagées dans le précédent programme de développement, en mettant l'accent sur la lutte contre l'échec et le retard scolaires, l'amélioration des relations entre école et quartier, l'approfondissement du travail engagé, particulièrement en direction de la petite enfance.

Dès 1990, nous vous proposons, pour ce dernier aspect, un programme sans précédent, en liaison avec le Docteur SULMAN qui a bien voulu nous faire profiter de son expérience.

La prévention

Monsieur le Maire, chers Collègues, s'il est un domaine commun entre l'ensemble des quartiers en site D.S.Q., c'est bien celui-là, et en particulier la lutte contre la toxicomanie.

Meilleure information, amplification d'actions spécifiques déjà menées en collaboration avec le Centre de Soins et les Centres Sociaux, développement de la pratique sportive, et en particulier de l'école de sport du quartier, voilà autant d'orientations qui vont nous permettre de lutter contre ce fléau systématiquement lié à la petite délinquance et au vandalisme.

Il convient toutefois d'être encore plus imaginatif et entreprenant tant le problème est maintenant de taille.

Grâce aux rencontres régulières que nous avons eues, nous Présidents des quartiers avec Messieurs ROMAN et BERTRAND ainsi qu'avec les autres Adjointes concernés par cette question, je pense que nous serons à même, collectivement, d'ici quelque temps de présenter un plan d'actions spécifiques.

L'insertion

Jeunes chômeurs et adultes sont trop souvent désorientés face aux multiples interlocuteurs, et face au panel de stages qui se présentent à eux.

Nous souhaitons tout mettre en oeuvre afin de simplifier leur approche vis-à-vis du monde du travail.

Pour cela, nous voulons faire du lieu ressources de la Mission Locale la véritable plaque tournante, l'interlocuteur unique de ces populations en difficulté.

Mais nous n'oublions pas ceux qui, aujourd'hui, faute de formation complémentaire ou d'un temps d'adaptation nécessaire avant de retrouver le circuit productif, après plusieurs mois, voire plusieurs années de chômage, seraient incapables de se présenter ou de soutenir un emploi.

C'est la raison pour laquelle notre quartier prendra une large part au programme d'insertion par l'économique perçu comme un marche-pied vers l'insertion dans le monde professionnel, comme l'a indiqué notre Collègue DE SAINTIGNON dans sa précédente intervention.

En ce domaine, grâce aux actions menées dans le passé au niveau de l'O.P.H.L.M. avec un certain nombre d'entreprises d'insertion, notre quartier possède des atouts importants que nous souhaitons optimiser.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, la volonté qui a été exprimée par le quartier pour les années à venir.

J'ai conscience, mais le temps nous est compté, d'avoir trop peu ou pas parlé de tout ce que nous souhaitons faire, en particulier vis à vis du monde économique, vis à vis des terrains délaissés de la S.N.C.F. aux marges de notre quartier.

J'espère vous avoir fait partager notre dynamisme, notre confiance en notre quartier et surtout notre volonté de faire de Lille Sud un véritable quartier dans la ville où il fasse bon vivre.

Monsieur le Maire – On va maintenant ouvrir la discussion.

Quels sont ceux qui s'inscrivent ? Monsieur TURK, Monsieur DONNAY, Monsieur BARBAROSSA, Monsieur CACHEUX, Monsieur ROUGERIE. C'est tout ? (oui)

Monsieur TURK, c'est vous qui commencez ?

M. TURK – Oui. Deux minutes simplement pour vous rappeler quelle est la position de notre Groupe et pour apporter une précision.

Nous avons déjà fait savoir notre volonté de soutenir cette opération puisque nous avons déjà voté le principe même du dispositif.

Je relève également un certain nombre d'éléments positifs importants dans les développements qui ont été donnés ce soir, notamment la volonté d'éviter la politique des ghettos et de marginalisation qui revient à de nombreuses reprises dans les développements, le problème de la rénovation de l'habitat, le problème de l'humanisation du cadre de vie et la volonté de relancer un mécanisme de développement local.

Ce sont quatre axes qui nous paraissent très importants et qui constituent indiscutablement des éléments positifs.

Tout à l'heure, mes Collègues vous donneront quelques éléments, dans une certaine mesure, critiques mais en réalité bien souvent complémentaires par rapport à ce qui a été dit, notamment en tirant des leçons des expériences.

Je voudrais simplement insister sur un point : la liaison entre l'économique et le social, qui s'exprime d'ailleurs au travers de choix que vous aviez faits de confier à la même personne, en l'occurrence Monsieur ROMAN, une délégation qui touche à la fois au problème social et au problème économique. L'occasion est donc très belle d'essayer d'assurer la conjugaison car nous tenons à dire qu'il n'y a pas en réalité de politique de développement social possible si elle ne s'accompagne pas d'une politique de développement économique. Chacun en est bien conscient mais il est utile d'y insister.

Sur ce point, je relève quelques éléments qui mériteraient d'être approfondis, mais peut-être pourra-t-on nous apporter des réponses.

D'abord, l'absence de certains partenaires économiques dans le débat et dans l'organisation même de cette opération. Je pense par exemple aux Chambres de Commerces et aux Chambres des Métiers.

Ensuite, je voudrais attirer votre attention – mais je m'exprime mal, en réalité c'est pour vous le rappeler car tout le monde l'a bien compris et l'a vu – sur les graves problèmes qui se posent dans la ville en ce qui concerne les nombreux départs d'entreprises artisanales. Il y en a encore eu un certain nombre d'exemples récents. Il est plutôt inquiétant de voir des entreprises artisanales quitter le territoire de la ville pour regagner la périphérie.

Troisième problème qui a été relevé et qui est aussi extrêmement important, c'est la récession du commerce de proximité. C'est d'ailleurs plus ou moins sensible selon les quartiers mais c'est un phénomène qui se développe et qui est très inquiétant, de manière directe et indirecte.

Par ailleurs, ne serait-il pas nécessaire de réfléchir et peut-être d'ajouter des compléments, notamment en matière de création de zones d'activités artisanales. Je reconnais que c'est une chose plus facile à évoquer qu'à réaliser sur le terrain. Mais je pense qu'il est important de développer ces axes.

En conclusion, j'évoquerai notre inquiétude, de plus en plus aigüe au sujet de la population qui a parfois des difficultés à suivre l'action qui est menée en cette matière – et que nous menons dans une certaine mesure puisque nous soutenons cette opération – compte tenu du fait qu'il y a, d'un côté, le développement du Centre d'Affaires, et de l'autre, les problèmes que l'on rencontre dans les quartiers.

Notre inquiétude – qui, je l'imagine, est partagée – est que la population ait, à un moment donné, le sentiment du développement d'une ville à deux vitesses.

Il y a donc là un formidable défi à relever car je crois que tout le monde est persuadé ici ce soir que le Centre d'Affaires ne peut pas réussir si le reste de la ville ne tient pas le choc, et inversement, qu'il y a nécessité d'opérer, de manière intelligente, le Centre d'Affaires pour renforcer les actions menées dans les quartiers.

Donc, sur ce point, j'aurais souhaité que vous puissiez nous donner quelques précisions, et notamment Monsieur ROMAN, sur les différents éléments qui pourraient être ajoutés ou approfondis concernant cette liaison entre l'économique et le social.

Monsieur le Maire – Merci, Monsieur TURK.

Monsieur CACHEUX, vous avez la parole.

M. CACHEUX – Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais rappeler très rapidement, d'abord en tant qu'Adjoint à l'Urbanisme et ensuite en tant que Président de l'Office, l'importance de la démarche D.S.Q. par rapport aux problèmes qui nous sont posés.

En tant qu'Adjoint à l'Urbanisme, je dirai que plusieurs Présidents de Conseils de Quartiers ont évoqué la nécessité dans laquelle ils se trouvaient d'apporter une réponse urbaine qui soit cohérente sur chacun des quartiers concernés.

Cela est vrai pour Wazemmes où nous avons d'ores et déjà un schéma de quartier depuis plusieurs années qui guide l'ensemble de nos actions, en particulier nos actions foncières, mais aussi les interventions que nous menons pour la reconstruction de ce quartier. Mais cela vaut aussi pour l'ensemble des autres quartiers.

C'est la raison pour laquelle, en plein accord avec ces Présidents, j'ai souhaité mener à terme les études déjà fort avancées par la SORELI du schéma de quartier de Moulins, dont Monsieur PAUWELS a précisé qu'il devait se traduire par la création d'un certain nombre d'espaces verts. Avec Monsieur SABRE, nous avons également mis sur pied le schéma du quartier Sud qui, de plus en plus, est en train de corriger un certain nombre de ses inconvénients, et en particulier le fait qu'il y avait trop de sous-quartiers qui s'ignoraient un peu dont l'aménagement ne favorisait pas la liaison.

Enfin, c'est le cas pour le quartier de Fives puisque, dès cette année, en liaison très étroite avec le Président du Conseil de Quartier, nous élaborons le schéma de quartier de Fives. Fort logiquement, ce quartier de Fives a longtemps concentré sa réflexion sur le problème majeur qui lui était posé, à savoir, la construction de la Voie Rapide Urbaine et la destruction des 600 logements que sa réalisation entraînait.

Aujourd'hui, c'est une période passée, et je crois, heureusement passée. Mais le quartier de Fives ne se réduit évidemment pas à la Voie Rapide Urbaine. Il était donc important que sur l'ensemble du reste du quartier, on puisse réfléchir à un aménagement qui soit global, cohérent, qui soit une vision à 10 ou 15 ans, mais qui, très concrètement, nous permette ensuite de prendre de manière assurée les décisions que nous sommes amenés à prendre au jour le jour.

En tant que Président de l'Office, à travers les interventions des Présidents des Conseils de Quartiers, je dirai que chacun a pu mesurer l'ampleur du degré d'implication de l'Office d'H.L.M. de Lille dans chacun des quartiers concernés.

Dans le quartier du Sud, cela va de soi : ces trois dernières années, d'ailleurs, pour l'essentiel, sous votre présidence et à votre initiative, Monsieur le Maire, plus de 100 M. F. de travaux de réhabilitation ou de gros entretien, de réparation ont été entrepris. Ce travail sera bien entendu poursuivi et achevé puisqu'il nous reste un certain nombre de résidences à réaliser.

Nous y avons près de 4.000 logements et je crois que nous sommes un intervenant essentiel pour le quartier du Sud.

Cela vaut également pour le quartier de Moulins. De ce point de vue, le patrimoine de l'Office distingue assez clairement à Moulins ce qui vit bien, essentiellement autour des résidences nouvelles de l'Office au coeur du quartier, qu'il s'agisse de la Résidence des Moulins, de la Résidence Alsace ou de la Résidence Monge/Seclin, mais également de ce qui revit mieux maintenant à la suite d'un certain nombre de travaux qui ont été réalisés. Je pense en particulier à la Filature, dont Monsieur PAUWELS a bien voulu souligner qu'après un certain nombre de difficultés, en particulier pour les bureaux qui jouxtent les logements, on était en train d'y constituer progressivement un pôle de communication de qualité. Cela vaut aussi pour Fontenoy et Trévisé.

Dans ce quartier de Moulins, il nous reste deux points noirs au niveau de l'Office ; je veux parler en particulier de Belfort et du boulevard de Strasbourg. S'agissant de ces deux points noirs, l'Office mène actuellement des études qui conduiront sans doute à un certain nombre de décisions qui, évidemment, seront prises en étroite liaison avec la Municipalité et sous votre autorité.

L'Office croit très largement au quartier de Belfort, à un point tel d'ailleurs qu'il a décidé d'y implanter son siège. Le devenir de Belfort, en étroite liaison avec les habitants concernés, passe par une diversification des modes d'occupation et, notamment à proximité des stations de métro, un certain nombre d'activités pourraient fort probablement s'y développer.

S'agissant du boulevard de Strasbourg, notre réflexion doit être affinée. Je ne suis pas sûr qu'à terme, quels que soient les investissements, on puisse faire vivre intégralement une barre longue de 400 mètres, coincée entre le périphérique extérieur et le boulevard intérieur avec, en plus, le viaduc du métro. Il faudra donc mener des études fines pour savoir ce qu'est le devenir du boulevard de Strasbourg.

Un mot rapidement sur les deux derniers quartiers, Fives et Wazemmes, où l'Office a un certain nombre de résidences et où il continue à construire puisque, actuellement, nous sommes en cours de construction de la Résidence Arcole-Eylau et de la Résidence de Chateaudun et où, grâce à l'affirmation qui est la vôtre d'une volonté de laisser au logement social toute sa place dans la ville, nous avons bien l'intention de continuer à être très largement présents.

J'ajouterai un dernier point : au-delà de l'acte de construire et de gérer un certain nombre de logements, l'Office a également une mission sociale, même si beaucoup d'aspects de son activité sociale sont menés en étroite liaison avec les services sociaux spécialisés, l'Office n'entend pas se substituer à eux.

Cette mission sociale a un certain coût et à travers l'accord-cadre que nous venons de signer récemment – Monsieur le Maire, vous étiez avec nous et avec le Ministre de l'Équipement, Monsieur Michel DELEBARRE –, je crois que l'État a fait un effort significatif pour financer une partie non négligeable de cet effort social.

Mais je sais aussi l'effort très important que réalise la Ville sur l'ensemble de ces dispositifs. Je les évoque pour mémoire. La Ville participe très largement à travers le budget que nous votons chaque année à l'ensemble des travaux réalisés, qu'il s'agisse des travaux d'amélioration ou qu'il s'agisse même des travaux d'entretien.

L'Office entend donc être très largement partie prenante du processus de requalification urbaine qui concerne l'ensemble de ces quartiers et pour lesquels nous sommes persuadés qu'à terme, compte tenu du travail entrepris, ceux-ci doivent bien vivre et donc nos résidences doivent également bien se porter.

Monsieur le Maire – Merci, Monsieur CACHEUX.

Monsieur BARBAROSSA.

M. BARBAROSSA – Monsieur le Maire, chers Collègues, s'il est nécessaire aujourd'hui d'intervenir sur un certain nombre de quartiers de notre ville, la raison est à en chercher dans les politiques qui, depuis les années 70, désindustrialisent notre ville, accroissent de manière dramatique les inégalités, et ont plongé le logement social dans une situation de quasi-faillite, tout en poussant à la constitution de ghettos.

Des politiques qui ont fait de l'Éducation Nationale une machine à sélectionner et à exclure en privant des moyens nécessaires une école de la réussite pour tous.

Le bilan qui nous en est donné aujourd'hui dans les programmes est significatif, encore que très partiel.

C'est Belfort, transformé en ghetto de misère, où on a concentré les familles émigrées.

C'est 25 à 30 % de la population de Moulins touchés par le chômage.

75 % des jeunes de 17 ans et plus qui, toujours à Moulins, n'ont aucun diplôme ou au mieux, ont un C.A.P.

A Moulins encore, de 1981 à 1987, 30 % des commerces qui ont fermé suite aux licenciements massifs et à la paupérisation de la population.

1.440 bénéficiaires de l'Aide Départementale aux Chômeurs. 700 dossiers R.M.I., dont seuls 370 ont été acceptés.

A Lille-Sud, plus de 20 % de chômeurs, 800 dossiers R.M.I., 1.200 jeunes en situation précaire officielle, 40 % des familles où les parents sont inactifs.

A Wazemmes, 1.000 demandes de R.M.I., 900 jeunes sans ressources.

A Fives, 1.100 chômeurs, 500 R.M.I.

Nous ne disposons pas de données significatives sur l'échec scolaire, sur les populations sans couverture sociale effective, même si, théoriquement, chacun y a droit, sur l'état sanitaire.

Le constat qui nous est soumis suffit cependant à mesurer l'ensemble des problèmes et des efforts à fournir, des efforts qui, pour l'essentiel, relèvent de la responsabilité de l'Etat.

Dans les domaines de l'école, de la santé, du logement, de l'emploi et du pouvoir d'achat, une politique de réel développement social implique que l'Etat, qui est partie prenante, prenne des mesures significatives. Or, non seulement il ne le fait pas, mais la plupart des actions auxquelles il participe sont assorties d'un transfert progressif et presque total des charges financières sur la Ville et la Région, c'est-à-dire, sur les contribuables locaux.

Les mesures que nous attendons de l'Etat, c'est par exemple que si à Moulins, 370 seulement des 700 demandeurs de R.M.I. ont été retenus, cela souligne l'urgence d'accorder à tous ceux qui n'ont que de très faibles ressources ou pas de ressources du tout, un revenu minimum qui soit réellement à 3.000 F, et sans exclure les jeunes de moins de 25 ans. En effet, au niveau national, les bénéficiaires du R.M.I. ne reçoivent en moyenne que 1.630 F/mois.

Quand les quartiers entiers d'une ville comme Lille sombrent dans la paupérisation, ne serait-il pas temps, M. le Député, d'envisager de voter, comme le proposent les Députés Communistes, le S.M.I.C. à 6.500 F ? Députés Socialistes et Communistes sont en nombre suffisant pour constituer une majorité pour le faire.

Il est aussi de la responsabilité de l'Etat de faire cesser le scandale des petits boulots et des emplois précaires. Depuis 1982, la précarité s'est étendue en France au point qu'elle concerne 3 millions de personnes sur 24 millions d'actifs.

Le nombre des contrats à durée déterminée a doublé. L'intérim est devenu le plus important bureau de placement. En 1989, 9 contrats sur 10 passés étaient des contrats à durée déterminée.

On en arrive à un point où, sans compter les chômeurs, 1 salarié sur 8 se trouve déstabilisé avec sa famille par les modalités de sa vie professionnelle.

Cela fait plus de dix ans que l'on nous dit que l'objectif est d'ouvrir la voie à l'emploi stable. Dix ans que la réalité contredit les discours. Dix ans où la multiplication des emplois précaires a permis de faire des bénéfices considérables sur le dos des travailleurs, en détruisant l'emploi stable.

Quand des quartiers entiers comptent à Lille entre 25 et 30 % de chômeurs, il est plus que temps de s'opposer de toutes ses forces au démantèlement des usines PEUGEOT et de Fives-Cail - ce n'est pas la lettre que vous nous avez lue qui va nous rassurer -.

Exiger du patronat du textile qu'il rende des comptes sur l'utilisation des milliards de fonds publics qu'il a reçus pendant qu'il licenciat les ouvriers par dizaines de milliers et exiger de lui qu'il mette fin à l'hémorragie.

Il est plus que temps d'écouter les infirmières et les médecins qui demandent que l'on reconnaisse leurs qualifications et que l'on crée des emplois car il manque à tous les niveaux dans les hôpitaux, de l'aide-soignante au spécialiste.

Il est plus que temps d'écouter les postiers lorsqu'ils nous alertent sur la situation du tri postal, de Lezennes en particulier, et soulignent l'urgence d'embauches, plutôt que la répression contre les syndicalistes comme cela vient d'être fait de manière scandaleuse contre 6 ou 7 postiers de Lezennes à qui nous voulons, ce soir, renouveler notre soutien.

Des emplois, il faut aussi en créer dans les H.L.M. à la S.N.C.F. et ici même, Monsieur le Maire, à la Ville de Lille, tout simplement parce qu'il manque du personnel.

Il est aussi de la responsabilité de l'Etat de relever le défi de la formation et de la qualification. Toute action significative contre l'échec scolaire et l'illettrisme doit être menée à partir de et avec l'Education Nationale. C'est l'école qu'il convient, de toute urgence, de doter des moyens, notamment en personnel qualifié et justement rémunéré, pour mener l'action intensive qui s'impose.

Or, à Moulins, en 1989, on a supprimé des postes d'instituteurs et le Conseil Municipal a donné son accord à cela alors qu'au nom du Groupe Communiste, je montrais l'incohérence entre ces mesures et les projets de D.S.Q.

En matière de santé, il convient de déployer largement une politique de prévention qui passe par la réhabilitation et la modernisation de la médecine scolaire. Il faut obtenir les moyens de réembaucher des médecins scolaires et il faut revenir à la visite obligatoire annuelle pour chaque élève du Primaire.

Nous pensons qu'il serait également opportun que tous les bénéficiaires et demandeurs du Revenu Minimum aient accès au bilan de santé familial et aux soins qui pourraient en découler.

Où est, à tous ces niveaux de responsabilité nationale, l'engagement significatif de l'Etat.

La Ville elle-même, s'engage-t-elle dans la voie d'un développement social quand elle compense les pertes de ressources que lui inflige le Gouvernement par des hausses de cantine et de garderie et des projets de privatisation des cantines

scolaires ? Mesures qui soulèvent d'ores et déjà des réactions justifiées des parents d'élèves et de leurs associations, notamment à Moulins, Wazemmes et Fives.

Nous pensons que ce n'est pas à une politique de développement social que nous avons affaire mais à une politique de gestion du recul social qu'organise le Gouvernement, de gestion des exclusions.

Comment peut-on appeler insertion cette définition figurant dans le projet de Moulins et concernant les bénéficiaires de R.M.I. ? Je cite :

"On peut distinguer pour les bénéficiaires du R.M.I. ceux qu'il faut seulement aider à s'insérer socialement car ils ne sont pas ou plus susceptibles d'un accès ou d'un retour à l'emploi. Ceux pour qui il faut restaurer ou maintenir l'employabilité afin d'éviter qu'ils soient exclus du marché du travail de manière permanente, les demandeurs d'emploi de longue durée. Ceux qui sont susceptibles d'être mis en mesure de se replacer sur le marché du travail afin de saisir toute opportunité qui s'offrirait à eux".

Une véritable insertion, c'est une formation professionnelle établie en liaison avec l'Education Nationale, qualifiante et devant déboucher sur emploi à plein temps.

Voilà les raisons qui font que le Groupe Communiste ne votera pas ces projets, et elles sont essentielles.

Quant au programme d'actions, il comporte des mesures qui peuvent être intéressantes si les moyens suivent, telle la Zone d'Education Prioritaire de Fives, et d'autres mesures qui, même insuffisantes, apporteront aux populations concernées des services qu'elles attendent.

Le Groupe Communiste exprime son opposition fondamentale à la politique du Gouvernement qui est mise en oeuvre dans ces dossiers et qui consiste à mettre en place la gestion d'une société profondément inégalitaire.

Nous ne confondons cependant pas cette condamnation d'une politique et l'action d'associations de travailleurs sociaux qui essaient de rendre la vie moins dure.

C'est la raison pour laquelle nous voterons les programmes de 1990, à l'exclusion explicite de toutes les mesures concernant ce qui est mensongèrement désigné d'insertion et visant à étendre l'emploi précaire. Les jeunes et les adultes engagés dans ces formules ne sont pas en cause mais ils ne s'en sortiront que si, rapidement, ils obtiennent des garanties quant à leur qualification, aux possibilités réelles d'embauche et à l'impossibilité que l'on se serve de leurs difficultés pour ne pas payer à son prix le travail qu'ils exécutent et qui est nécessaire à la collectivité.

Nous exprimons aussi notre opposition à la mise en place des observatoires dits de la réalité sociale qui relèvent, à notre avis, d'une conception méprisante de la population et qui contiennent de réels dangers pour les libertés à travers l'utilisation et la connexion de fichiers, notamment informatisés.

Monsieur le Maire – Vous en faites un réquisitoire.....

Madame CODACCIONI, vous avez la parole.

Mme CODACCIONI – Monsieur le Maire, chers Collègues, vous nous demandez aujourd'hui d'approuver le Programme Local de Développement Social des quartiers, d'une part, dans le quartier de Lille-Sud, déjà inscrit en D.S.Q. depuis 1984, et d'autre part, dans trois autres quartiers, Moulins, Wazemmes et Fives, afin de dégager – nous dit Monsieur ROMAN – "une cohérence globale de développement social et urbain de la Ville, eu égard aux prochains enjeux et objectifs de la Ville", c'est-à-dire que Lille figure, en 1993, au rang des euro-cités.

Nous ne pouvons qu'approuver une telle démarche. Eviter un développement inégalitaire de la Ville dans laquelle subsisteraient des quartiers dégradés où, malheureusement, vit une population très démunie, dont un grand nombre est bénéficiaire du R.M.I.

Cependant, si nous approuvons cette démarche, quelques questions s'imposent.

Une première concerne Lille Sud. Pourquoi ce quartier, qui a déjà bénéficié, dans le cadre du contrat D.S.Q. de la ville, d'un volume financier de l'ordre de 16,6 M.F., soit 5 M. F. en fonctionnement et 11,6 M.F. en investissement, pourquoi, au terme de cinq années, est-il reconduit dans cette même procédure ? Est-ce à dire que ce volume financier n'a pas été suffisant, qu'il n'a pas été complètement ou qu'il a été mal utilisé, est-ce à dire encore que les besoins avaient été mal analysés ou sous-évalués ?

Enfin, au terme de ce contrat 1990-1994 que nous examinons ce soir, serons-nous obligés, dans un nouveau constat d'échec, de l'établir en fonction des objectifs qui n'auraient pas été forcément respectés.

Si on examine le projet de Lille Sud, le premier objectif, celui d'aménager et de redonner vie et identité au quartier, n'aurait pas abouti.

Le deuxième objectif de ce nouveau D.S.Q. pour Lille Sud est qu'il faut de nouveau élaborer et promouvoir un projet éducatif et culturel.

On peut s'étonner qu'au terme de ces cinq années précédentes, on n'ait pas eu le temps d'élaborer un projet éducatif et culturel dans ce quartier.

Faudra-t-il constater aussi que le troisième objectif de ce D.S.Q. "favoriser le développement des personnes et des groupes" n'a toujours pas abouti en termes d'insertion ?

Nous sommes un peu pessimistes, Monsieur le Maire, après ce premier constat d'échec. En effet, si ce plan local avait été bien mené, aurait-il dû être reconduit ?

Je suis encore moins optimiste lorsque je lis certains descriptifs du plan 1990-

1994, toujours pour Lille Sud. Permettez-moi juste un petit exemple que je lirai, page 35 de ce document. Je cite :

"Il n'en demeure pas moins que le travail qui reste à réaliser est extrêmement important. C'est la raison pour laquelle il a été décidé, en relation directe avec l'ensemble des partenaires, de mener une étude diagnostique de recomposition du système socio-éducatif sur le quartier, laquelle aboutira de façon radicale si nécessaire à des transformations de fond, en particulier au niveau des interventions géographiques, des responsabilités et des stratégies des diverses structures et de la coordination générale dans le cadre d'une politique de quartier."

Je vous passe la suite de la lecture.

La rédaction de ce programme me laisse complètement perplexe et dubitative. J'espère que sur le terrain ce projet aura plus de consistance, sera à visage plus humain et plus chaleureux que ce jargon administratif complètement hermétique et inapplicable.

Ma deuxième interrogation concerne l'ensemble des D.S.Q. dans les quatre quartiers concernés.

Dans chacun des programmes, une part est réservée à l'insertion. C'est un point sur lequel je voudrais insister. Ces plans Locaux de Développement Social ne seront positifs et efficaces, et ne bénéficieront à la population des plus démunis qu'à une seule condition, que l'insertion qui est mise en place prenne en compte la mise à niveau, la formation, mais surtout la qualification dans tous les domaines de l'emploi.

Nous souhaiterions aussi avoir quelques précisions sur ce dossier concernant le financement, et notamment sur la part de la Ville.

En effet, est-ce que le plan d'insertion que nous avons voté au dernier Conseil Municipal, c'est-à-dire les 4 M.F. alloués par la Municipalité en direction des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, servira à l'insertion des plus démunis dans le cadre du D.S.Q. ? Ou bien est-ce qu'une ligne budgétaire "insertion" dans le cadre des D.S.Q. a été prévue ?

En deux mots, est-ce que le plan ambitieux et généreux que nous avons voté est parfaitement superposable financièrement au plan D.S.Q., c'est-à-dire qu'il s'agirait d'un déplacement financier ? Est-ce donc la même enveloppe budgétaire ?

Enfin, troisième question en forme de suggestion : serait-il possible, Monsieur le Maire, de prévoir, au cours de ce contrat, et le plus rapidement possible, d'effectuer un bilan d'évaluation très strict de ces différents programmes afin de ne pas se trouver dans l'éventualité d'une reconduction de ces quatre plans en fin de parcours, c'est-à-dire en 1994 ? Cela serait un échec encore plus cuisant et plus injuste car ces différents quartiers seront alors à cette période en concurrence directe avec le nouveau quartier, celui du Centre d'Affaires.

Monsieur le Maire - Merci, Mme CODACCIONI.

La parole est à M. ROUGERIE.

M. ROUGERIE - Le Groupe des Elus Ecologistes et Alternatifs approuve les P.L.D.S. qui ont été présentés.

Je comprends la politique du D.S.Q. comme étant celle dont l'objectif est de briser une spirale descendante dans laquelle sont entraînés les quatre quartiers lillois, où des difficultés économiques, s'enchaînant avec des difficultés d'ordre social, auxquelles s'ajoutent des difficultés de logement puis d'ordre culturel, arrivent à déstructurer les quartiers et à en faire des ghettos.

Il est important de briser cette spirale descendante par cette politique active de D.S.Q. où des fonds publics importants doivent être engagés.

Je voudrais faire une remarque : cette politique de D.S.Q., avec ces fonds importants que la Ville met, abondés par l'Etat et par la Région, est une politique ponctuelle qui va durer, au plus, trois ans.

La sortie du D.S.Q. doit effectivement être, dès maintenant, une préoccupation et plus particulièrement en ce qui concerne le fonctionnement.

Lors du débat budgétaire, on a provisionné les différents investissements nécessaires en prévision des P.L.D.S. afin de pouvoir y faire face et, à mon avis, le fonctionnement a été un peu négligé. Or, il serait dramatique de prévoir des investissements qui ne puissent pas "tourner" ultérieurement. Il faut savoir qu'il y aura une montée en charge de ce fonctionnement au cours des années du D.S.Q., puis, la sortie du D.S.Q. risquerait d'être dramatique si on n'y prend pas garde dès maintenant et si, aujourd'hui, on ne réfléchit pas à une sorte de plan pluriannuel de fonctionnement, c'est-à-dire si on ne prévoit pas les sommes nécessaires pour faire fonctionner, au terme du D.S.Q., ce dans quoi on aura investi.

Une autre remarque : les P.L.D.S. doivent faire avancer les choses sur les problèmes économiques, sociaux, urbains et culturels des quartiers. Pour passer d'un P.L.D.S. à un autre, donc d'une année D.S.Q. à la suivante, il est nécessaire de faire une évaluation de façon à vérifier l'adéquation des programmes proposés aux difficultés actuellement rencontrées dans les quartiers.

Cette évaluation doit être réfléchie dès maintenant. Monsieur l'Adjoint chargé du D.S.Q. pourrait peut-être demander aux Présidents délégués de Quartiers et aux Chefs de Projets de faire des propositions pour la forme de cette évaluation. Afin qu'on ne soit pas pris au dépourvu, il me semble qu'elle doit être au minimum annuelle ou peut-être avec un délai plus court, pour qu'on puisse suivre l'évolution des quartiers en D.S.Q. et prévoir la suite des événements d'une façon sereine.

Monsieur le Maire - Merci, M. ROUGERIE.

M. DONNAY.

M. DONNAY – Tout d'abord, je rends hommage à ceux qui ont établi ces rapports et aux associations qui ont permis aux Présidents d'analyser les besoins des quartiers.

Mais je suis frappé et ému par l'importance de la demande en actions et en équipements sportifs des quatre quartiers concernés.

En effet, je lis pour le Sud : "Développement de la pratique sportive, en particulier de l'école de sports du quartier, voilà autant d'orientations qui vont nous permettre de lutter contre ce fléau systématiquement lié à la petite délinquance et au vandalisme".

Pour Wazemmes : "Le Développement d'un véritable pôle sportif de quartier permettant la dynamisation de la politique sportive de Wazemmes."

Pour Fives : "On compte dans le quartier plus de 1.000 personnes pratiquant un sport de loisirs dans le cadre d'une association sportive, ce qui entraîne une demande croissante d'équipements sportifs et un effort soutenu pour l'amélioration des structures existantes."

Pour Moulins : "Le quartier est particulièrement pauvre dans le domaine des équipements : pas de piscine, pas de plateau d'évolution sportive, deux équipements sportifs scolaires et un stade surutilisé particulièrement par des groupes sportifs extérieurs et le Lycée Baggio."

Je constate la faiblesse des objectifs pour la pratique du sport. Nous savons tous que le sport, qui est étroitement lié à la vie associative, est non seulement le meilleur moyen d'agir pour la prévention de la délinquance, mais également pour accélérer la compréhension indispensable entre les différentes ethnies.

Il faut que les jeunes aient une formation sportive complémentaire à une formation scolaire. En effet, un sportif le restera toute sa vie. Pour les adultes, la demande est également très soutenue.

Nous n'arriverons pas à faire décoller de façon décisive ces quartiers sans des efforts lourds sur l'environnement et sur les équipements sportifs.

Je pense qu'une véritable politique de notre ville est à concevoir et à mettre en oeuvre d'urgence. Pour ce faire, il me paraît indispensable d'équilibrer, vers nos habitants, vers nos jeunes, vers les plus défavorisés, donc vers nos quartiers, les budgets, qui sont quelquefois considérables, réservés au sport.

Monsieur le Maire – Merci, M. DONNAY.

M. BURIE.

M. BURIE – Je dois remercier la Ville et Bernard ROMAN en particulier d'avoir retenu le quartier du Vieux-Lille pour un poste de Chef de Projet. C'est vrai que l'Etat et la Région ne nous ont pas suivis alors que nous souhaitons, non pas un site de Développement Social de Quartier traditionnel, mais des lignes adaptées d'un projet

que vous aviez, Monsieur le Maire, mis en place en 1981. Nous pensions qu'il pouvait être prolongé par des adaptations, en particulier pour les quartiers anciens ou pour les quartiers de centre-ville.

D'ailleurs, le fait que nous soyons rattachés à l'équipe opérationnelle des quatre autres quartiers laisse la porte ouverte à l'Etat et à la Région pour venir réparer peut-être un oubli. Je pense qu'il est toujours temps d'y revenir.

Je rappellerai que c'est dès 1982 que le quartier du Vieux-Lille a mis en place une Commission de Développement Sociale originale, informelle, qui a réuni toutes les forces vives de ce quartier et qui a travaillé très fort. Cela a permis d'aboutir à un projet de quartier et aujourd'hui à son suivi et à une recherche permanente de développement social.

Il faut dire que nous revenons de loin. Il faut toujours regarder avec humilité les parcours que les uns et les autres ont faits.

Je rappellerai simplement que de 1960 à 1980, un Etat très centralisateur et un Ministère de l'Equipement tout puissant ont conduit à un développement démesuré des banlieues et fait fuir toutes les subventions ou aides vers les villes nouvelles, au détriment des villes centres et des quartiers anciens.

J'entendais la dernière fois nos jeunes amis de l'Opposition s'étonner du retard que pouvait avoir la ville en matière d'urbanisme et de logement, mais je voudrais rappeler que les politiques de leurs prédécesseurs avaient conduit les villes centres à ce déficit constaté aujourd'hui.

Il est vrai qu'en 1971, Monsieur le Maire, quand vous êtes arrivé comme Adjoint, dans le Vieux-Lille, vous aviez mis immédiatement en place une politique de réserves foncières qui a permis d'arrêter l'hémorragie de ce quartier et d'y construire du logement social, et d'une manière plus générale, de réharmoniser le développement du quartier autour de ces réserves indispensables pour conduire une politique d'urbanisme.

S'il a fallu attendre 1981 pour que les erreurs commises dans les vingt années précédentes commencent à être rétablies, je ne m'étonne pas qu'il faille attendre pas mal d'années pour arriver à rétablir ces équilibres qui ont été perdus à une certaine époque. Je ne dis pas que tout a été négatif dans le passé, mais là, c'est un constat que nous devons faire.

Je me rappelle d'ailleurs - excusez-moi mais je parle à mes jeunes amis de l'Opposition, je ne parle pas à Jacques DONNAY, je suis d'accord avec lui puisqu'il y a au moins quelque chose qui n'a pas souvent changé, c'est le budget des Ministères de la Jeunesse et des Sports, que ce soit avant, pendant ou après, ils sont toujours restés assez faibles - je me rappelle de cette affiche qui, pendant un été, a couvert les murs de la ville et de mon quartier, : "Partez tranquille, le R.P.R. veille".

Je pense que toutes ces mesures qui nous sont proposées aujourd'hui, certes, ne conduisent pas à dormir mais certainement à rester bien éveillé pour mener à bien une politique cohérente d'équilibre social et de développement dans notre ville.

Monsieur le Maire – Merci, M. BURIE. Il y a beaucoup d'humour ce soir...

M. RICHIR.

M. RICHIR – Notre Groupe ne peut qu'approuver le dispositif D.S.Q. et les quatre Programmes Locaux de Développement Social, ainsi que la délibération 90/78 sur les actions projetées pour l'année 1990.

Nous avons dit, les uns et les autres, l'intérêt que nous portions au D.S.Q. qui permet effectivement aux démunis de mieux vivre en ville et d'enclencher une dynamique de développement local, de réinsertion des quartiers dans la ville et dans le bassin d'emploi de la région, mais également d'impliquer les partenaires locaux, en particulier grâce à l'exceptionnelle richesse, à Lille, du tissu associatif.

La première génération des D.S.Q., la période 1984–1988, avait essentiellement pour but de remettre à niveau les grands ensembles périphériques des villes. Il semble d'ailleurs qu'on s'oriente maintenant, dans la deuxième génération, vers une approche un peu plus large, le nombre de sites passant de 148 à plus de 400. Mais ceci nous pose question : si quatre quartiers de la ville de Lille se retrouvent en dispositif D.S.Q., (ce qui représente en fait 45 % de la population) on peut penser que d'autres quartiers – on a parlé du Vieux-Lille – comme les quartiers des Bois Blancs et du Faubourg de Béthune ont bien besoin également de toute la sollicitude et de l'attention de notre Conseil.

Avant de formuler quelques réflexions sur les P.L.D.S. qui nous sont proposés ce soir, il est intéressant de reprendre certaines des pistes qui avaient été avancées dans le rapport LEVY – ce rapport, établi par le Commissariat Général au Plan, avait été demandé par M. DILIGENT, Président de la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers pour faire le bilan et tirer quelques perspectives pour l'avenir des Contrats de Plan de Développement Social des Quartiers –. Ces textes sont très intéressants à méditer parce qu'ils nous fournissent en particulier un certain nombre d'éléments pour faire l'évaluation des actions en site D.S.Q.

Ce rapport rappelle la nécessité d'une coordination avec les autres procédures transversales. Ces procédures se multiplient, elles ont leur intérêt, mais elles amènent également un certain nombre de lourdeurs et de difficultés de coordination, que ce soit en matière de logement social ou en matière de Zone d'Education Prioritaire, au niveau des Missions Locales, des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance, des contrats de villes... et on pourrait allonger la liste.

Il rappelle la nécessité de la formation des intervenants en site D.S.Q. Je crois qu'il serait intéressant de prévoir, dans les budgets à venir, des lignes de formation pour les intervenants, y compris en monde associatif qui est plein de sa bonne volonté mais qui peut, dans un certain nombre de cas, avoir besoin de formation pour intervenir dans telle ou telle action en site D.S.Q. D'ailleurs, une bonne partie d'entre eux sont preneurs de ce type d'action de formation.

Le Rapport LEVY rappelle aussi l'intérêt qu'il y aurait – malheureusement, ce n'est pas prévu dans le dispositif – d'une plus grande implication du Département dans les sites D.S.Q. En fait, le Département n'y intervient que très indirectement et on peut le regretter dans la mesure où on sait qu'il a des compétences extrêmement importantes en matière sociale.

Enfin, ce Rapport LEVY insiste sur la nécessité d'une évaluation rigoureuse des actions menées. Il propose – et je pense que tous ceux qui interviennent en site D.S.Q. en ont pris connaissance – une cinquantaine d'indicateurs pour faire l'évaluation des sites D.S.Q.

Mais il retient – et c'est ce qui est important et qui devrait être présent à l'esprit de tous lors des actions D.S.Q. – un certain nombre d'indicateurs essentiels qui doivent être suivis. L'un d'entre eux, c'est l'image du quartier. Il insiste sur la nécessité de sonder régulièrement la population sur l'image que véhicule un quartier auprès de ses habitants mais bien entendu aussi auprès des habitants des autres quartiers car l'une des preuves d'une image de marque d'un quartier, c'est lorsqu'on a envie de venir y vivre et s'y installer. Ce n'est pas à M. CACHEUX que je l'apprendrai, quand on voit les problèmes de vacance des logements.

Mais cette envie d'y vivre est extrêmement importante parce qu'elle peut aussi déboucher sur l'envie d'y ouvrir un commerce ou l'envie d'y installer son entreprise artisanale, voire sa P.M.E. ou sa P.M.I.

Il insistait aussi, comme autre indicateur, sur l'amélioration objective – mais c'est mieux connu – des conditions de vie en matière de bâti, d'espaces extérieurs, d'offres de services et d'offres d'équipement. Enfin, bien sûr, sur l'intensification de la vie sociale, la réinsertion dans le tissu économique, la création d'emplois. Nous l'avons dit tout à l'heure.

Nous avons donc pris connaissance des Programmes Locaux de Développement Social. On y a d'ailleurs passé de longues soirées mais tout à fait intéressantes. Cela nous a permis de voir la vitalité des associations de notre ville.

Les grands principes, bien entendu, nous ne pouvons que les approuver.

En ce qui concerne les projets d'opérations 1990, nous restons un peu sur notre faim mais il faut être tout à fait honnête intellectuellement et dire qu'il s'agit d'une montée en charge du dispositif. C'est une affaire de plusieurs années. En particulier en matière d'investissements, certaines dépenses relatives à ces investissements figureront plus tard.

Toutefois, la présentation des projets d'opérations 1990 nous inspire quelques remarques.

Il est quand même bien prévu, dans la procédure D.S.Q., que celle-ci a un caractère exceptionnel. Par conséquent, l'ensemble des opérations doivent être des opérations supplémentaires, c'est-à-dire des éléments que la Ville mène en plus par rapport à un certain nombre d'actions qui font partie de sa mission habituelle.

Je prendrai deux exemples dont l'intérêt est tout à fait évident et que nous ne remettons absolument pas en cause : l'extension de l'Ecole Arago et l'extension du Théâtre du Prato dont nous ne nions pas du tout le grand intérêt mais on peut s'interroger pour savoir si ces dépenses ne devraient pas être affectées au budget habituel, normal, de la Ville et si elles doivent élarger au budget D.S.Q. C'est une remarque et on pourrait tout à fait en discuter en Commission ultérieurement.

Il n'est pas question de recenser l'ensemble des actions, chaque Président de Quartier a dû lui-même résumer en quelques minutes des documents de 50-60-70 pages chacun.

Je voudrais rappeler un certain nombre de points forts qui nous paraissent essentiels dans cette politique D.S.Q. et formuler un certain nombre de critiques mais volontairement positives pour que nous puissions, au cours des quatre années, améliorer l'ensemble de ce dispositif pour l'avenir de notre ville.

Au niveau du logement, il faut tenir compte d'un certain nombre d'échecs antérieurs et se rendre compte que tout programme nouveau de logement social doit être immédiatement pensé avec ses mesures d'accompagnement. Il faut tenir compte des échecs ou semi-échecs du passé : je pense à la Filature LE BLAN, au secteur Magenta-Fombelle, qui se redresse maintenant mais qui, il y a quelque temps, a connu des moments très difficiles. Peut-être aurait-il fallu, en son temps, dès le lancement de ces programmes, veiller d'emblée à la réalisation de l'accompagnement social.

D'ailleurs, l'un de vos collègues au Parti Socialiste, Roland CASTRO, dans un article du Monde n'a pas dit autre chose, il a même été beaucoup plus loin. Vous voyez que je prends mes références...

Deuxième point, nous pensons qu'il faut beaucoup plus mettre l'accent sur les actions d'appui d'une politique de lutte contre l'échec scolaire. Ce n'est pas faire de "l'anti-Nord", au contraire, c'est vouloir un jour en sortir, que de dire que notre région vit un véritable problème de sous-formation, de sous-qualification. Il faut une véritable mobilisation des énergies au niveau de l'ensemble de nos collectivités et nous pensons qu'il faut aller bien au-delà de ce qui est prévu de manière à étendre toutes ces actions de soutien scolaire au niveau de ces quartiers en difficultés, d'autant plus que les résultats au niveau des Z.E.P. ne sont pas toujours à la hauteur des espérances initiales et qu'il semble, tout au moins sur le plan national, que l'Education Nationale n'apporte pas toujours la mobilisation nécessaire à la mise en place de ces Z.E.P.

Troisième point sur lequel il faut insister dans les opérations de D.S.Q. : ce sont un certain nombre d'actions de santé publique pour lesquelles nous aurons intérêt à élargir le nombre de partenaires et faire en particulier appel à des partenaires plus professionnels encore : il y a des structures en matière de santé sur la ville de Lille qui pourraient intervenir beaucoup plus dans ces actions de santé publique.

Trois points de santé, pour ne pas allonger.

Je crois que nous devons veiller, sur Lille, à optimiser l'action de la P.M.I. Je vais donner un seul exemple : certes, la P.M.I. est de compétence départementale, c'est clair, mais j'ai eu l'occasion de voir les chiffres récemment. Actuellement, dans les quartiers en difficultés comme le Sud, seuls 2/3 des enfants de 4 ans bénéficient de l'examen des 4 ans. Or, quand on sait l'extrême valeur de cet examen pour le dépistage d'un certain nombre de difficultés sensorielles, psychomotrices, troubles du langage, etc..., on se rend compte que la commune, qui n'a pas, bien sûr, à organiser l'examen des 4 ans parce que ce n'est pas de sa compétence, peut toutefois, ne serait-ce qu'au niveau des écoles maternelles, par l'action auprès des familles et grâce aux associations, optimiser les taux de fréquentation et de réalisation de ces examens de 4 ans. 1/3 des enfants qui, dans un quartier comme Lille-Sud, échappent à l'examen de 4 ans, c'est un véritable problème pour l'avenir.

Deuxième point : la toxicomanie ; on en parle beaucoup, à juste titre, c'est un fléau effectivement redoutable et surtout très rapidement redoutable ; le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance que préside M. BERTRAND a mis en place un groupe de travail sur le sujet. Je crois qu'il faudra faire très vite pour élaborer une véritable stratégie de prise en charge d'un certain nombre de problèmes de toxicomanie au niveau des quartiers, y compris en allant chercher des conseils à l'extérieur car nous savons que nous allons affronter dans les deux ou trois ans, dans des villes comme Lille, l'arrivée de nouvelles drogues à action extrêmement rapide. C'est un phénomène tout à fait préoccupant qui peut être dévastateur, beaucoup plus vite que ne sera efficace le dispositif qui est mis en place au niveau du D.S.Q.

Enfin, en matière de santé publique, un troisième point : je suis très surpris qu'il n'apparaisse pas plus dans les Programmes Locaux de Développement Social, c'est le problème de l'alcool et de l'alcoolisme.

Je sais que lorsqu'on aborde ce problème, en général, on fait sourire. Bien des personnes ici qui interviennent dans le monde du travail social et du travail de santé connaissent les ravages effroyables que provoque l'alcool dans un certain nombre de ces quartiers en difficultés.

Certes, on ne va pas ouvrir ce soir le débat philosophique de savoir si l'alcoolisme est cause ou s'il est conséquence d'un certain nombre de difficultés. Le débat est beaucoup plus large, on ne va pas l'ouvrir. Mais il apparaît extrêmement important d'associer dans ces Programmes Locaux de Développement Social les Associations qui connaissent bien ces problèmes. Je pense en particulier que les associations d'anciens buveurs, qui ont une bonne connaissance de la manière d'aborder des populations en difficultés par rapport au risque d'alcool, pourraient nous être d'une grande aide en la matière. A mon avis, il faut donc les associer à ces Programmes Locaux de Développement Social.

Après la santé publique, je crois qu'il faut s'arrêter un peu plus dans ces Programmes Locaux de Développement Social sur le problème que j'appellerai "la sécurité du cadre de vie".

Notre Groupe d'Opposition ne s'est pas singularisé depuis le début du mandat par des préoccupations sécuritaires excessives et par des positions maximalistes en la matière. Toutefois, nous pensons qu'une politique de Développement Social des Quartier doit s'accompagner, certes, d'un certain nombre de mesures en matière de prévention pour la petite délinquance, les comportements déviants, etc..., mais aussi d'un certain nombre d'action en matière de sécurité dont le but principal, outre le fait d'assurer une meilleure sécurité, est également de donner un sentiment de plus grande sérénité aux occupants.

Lorsque je vois régulièrement des habitants d'H.L.M. quitter leur voiture en vérifiant que l'alarme est bien mise, sortir avec leur autoradio sous le bras et remonter dans leur H.L.M., fermer les trois verrous de leur porte sur laquelle figure le portrait d'un chien marqué "je monte la garde", je me dis que lorsqu'on vit tous les jours dans ces conditions, on n'est pas nécessairement dans des dispositions d'esprit pour être très ouvert à son entourage et prêt à participer étroitement à la vie de son quartier.

Alors, peut-être en marge du programme D.S.Q., mais au niveau de l'action municipale, faudrait-il veiller à développer un certain nombre de mesures. En la matière, ce qui avait été fait à une époque – qui ne se fait plus malheureusement –, c'est-à-dire l'îlotage, était un élément extrêmement important.

Quand l'îlotage existait à Lille il y a quelques années, des jeunes que j'avais rencontrés à cette époque m'avait signalé qu'une des choses qu'ils vivaient positivement dans l'îlotage, c'était que l'agent se promenait dans la rue, sans nécessairement intervenir sur une affaire, comme c'est le cas maintenant, avec un ou deux cas de Police-Secours lorsqu'il y a un problème.

Je pense donc qu'il y a toute une réflexion à mener en matière de sécurité du cadre de vie. Cela est très important pour donner aux gens l'envie de continuer à vivre dans leur quartier ou à venir vivre dans ces quartiers.

Je n'insiste pas sur le point de l'emploi et de la nécessité de l'insertion professionnelle, Colette CODACCIONI et Alex TURK l'ont déjà développé, ni sur la nécessité de recréer un véritable tissu économique au niveau de ces quartiers.

Je terminerai en disant qu'il faut effectivement éviter de développer une ville à deux vitesses. Je crois qu'il faut, à côté de l'obligation de moyens que nous nous imposons ce soir en votant ces Programmes Locaux de Développement Social, aller vers une obligation de résultats. Cela implique que l'ensemble de nos Commissions aient en permanence le souci d'évaluer les actions avec les partenaires de terrain. Je me demande d'ailleurs si nous ne pourrions pas prendre l'habitude d'auditionner parfois un certain nombre de partenaires de terrain en Commission pour voir un peu comment se réalise l'action.

D'autre part, il faudra également que nous ayons le souci, en temps voulu, de gérer les dispositifs de sortie des D.S.Q. En effet, le D.S.Q., c'est bien, c'est tout à fait utile pour un quartier, mais il y a l'après D.S.Q. et on peut penser qu'un certain nombre de ces quartiers, fort heureusement, ne seront plus en permanence en dispositif de D.S.Q.

Voilà un ensemble de réflexions. Bien entendu, notre Groupe approuve l'ensemble du dispositif.

Monsieur le Maire – Merci, Monsieur RICHIR.

Monsieur Bernard ROMAN.

M. ROMAN – Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit beaucoup plus d'apporter quelques commentaires sur les commentaires qui ont été faits et qui, dans l'ensemble, montrent une adhésion, même si quelquefois elle est prudente, au projet. C'est une bonne chose et je m'en félicite en sachant qu'à la fois cette procédure et bien d'autres auxquelles Monsieur RICHIR a fait allusion au niveau du Rapport LEVY, ont été initiées par un Gouvernement que vous dirigiez, Monsieur le Maire. Ces formes d'actions, qui conduisent au partenariat, à la mobilisation, sur des objectifs définis en commun, d'un certain nombre de moyens, étaient auparavant éclatées. Elle montrent manifestement que c'est une possibilité de répondre mieux à un certain nombre de problèmes qui, soyons clairs, ne concernent pas que Lille, mais concernent aussi notre ville.

Un certain nombre de problèmes ont été soulevés auxquels je ne puis qu'adhérer. L'analyse de Monsieur RICHIR, à l'instant, a évoqué des problèmes liés à l'axe logement, à l'axe éducation, à l'axe santé, à l'axe sécurité vu sous un angle qui ne porte pas à confusion, comme cela a déjà été le cas dans cette enceinte, et on peut s'en féliciter. Nous partageons tout cela et nous essayons de le traduire dans les projets de Développement Social des Quartiers et dans les P.L.D.S. qui sont présentés aujourd'hui car la sensibilité des quartiers dont vient l'arête de l'ensemble de ces P.L.D.S. est naturellement très forte par rapport à tous ces problèmes.

Cependant, quand on les présente, comme on présente certains autres aspects évoqués par d'autres intervenants aujourd'hui, il est absolument nécessaire d'éviter la caricature.

Dans le domaine du logement social par exemple, n'oublions pas que l'Office Public d'H.L.M. de Lille, à la Communauté, est très certainement l'un des cas rarissimes en France d'un organisme de logement social qui est en train – tous les indicateurs le montrent – de redresser très nettement sa situation. N'oublions pas que l'organisme social de logement que nous avons mis en place il y a trois ans et que préside Monsieur KANNER, est un cas unique qui a montré, depuis qu'il existe, la capacité que nous avons à lutter contre le problème des impayés de loyers que nous ne pouvions pas gérer auparavant et qui conduisait inéluctablement à renforcer les phénomènes d'exclusion du logement, mais également de la société.

Le constat présente un certain nombre de difficultés mais des actions ont déjà été engagées. Toute la philosophie du D.S.Q., que nous avons la chance de pouvoir mener sur 50 % de la population lilloise, sur quatre quartiers dans la ville, c'est de se dire que nous aurons des moyens considérables, ou du moins des moyens nettement plus importants que ceux que nous aurions pu mobiliser pour poursuivre et amplifier ces politiques si nous n'avions pas eu le D.S.Q.

Je veux tout de suite répondre à Mme CODACCIONI qui a bien fait de nous rappeler les chiffres du précédent D.S.Q. : 11 M. F. en investissement. Eh bien, Madame CODACCIONI, nous avons pris la mesure des choses, ce n'est pas 11 M. F. dont nous parlons aujourd'hui mais de 171 M. F. L'effort que nous proposons au Conseil Municipal, qui est un effort sur nous-mêmes et donc sur l'enrichissement espéré aussi du développement économique de la ville, est tout à fait à la hauteur de l'ambition que nous avons d'éviter – comme un certain nombre d'intervenants l'ont dit – des développements à deux ou trois vitesses, au moment où Lille s'apprête à relever le grand défi du développement économique.

Sur ce point du développement économique posé par Monsieur TURK, là aussi, je crois qu'il faut éviter certains discours caricaturaux. Ce n'est pas à Lille qu'un certain nombre de commerces de proximité disparaissent, c'est en France et c'est même en Europe. Lorsqu'on regarde une très large étude sur l'évolution du commerce lillois qui a été réalisée conjointement par la Chambre de Commerce et la Ville de Lille, qui est très pointue, quartier par quartier, rue par rue, type de commerce par type de commerce, de quoi s'aperçoit-on ? Que Lille subit le même mouvement que celui que subit l'ensemble de la structure commerciale nationale et Nord-européenne, c'est-à-dire la diminution du nombre de commerces de proximité. Cela amène d'ailleurs à un certain nombre de réflexions et de propositions dans le cadre du développement de la ville.

En effet, le commerce lillois résiste plutôt moins mal à cette diminution que le commerce de la Métropole ou que le commerce du département.

De la même manière, lorsqu'on dit qu'un certain nombre d'activités, non pas artisanales mais industrielles, quittent la ville de Lille, je dois dire que je recevais en Mairie, pour une réunion de travail il y a 48 heures, avec les services de la ville de Lille, tous les directeurs d'immobilier d'entreprises de la ville de Lille qui nous disaient bien qu'il y avait plus de demandes que de départs et que notre problème était celui d'une mobilisation de toutes les capacités d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les P.M.E. qui, aujourd'hui, choisissent Lille et ne veulent pas aller dans telle ou telle commune de la Métropole parce que Lille a une image de marque qui est une plus value pour toute entreprise qui s'installe.

Il y a donc un potentiel de développement économique aujourd'hui. A travers nos réunions du groupe de travail D.S.Q. que j'évoquais tout à l'heure, avec l'Adjoint à l'Urbanisme, en parallèle à la réflexion que nous menons sur le plan foncier au niveau de la ville, il y a le travail que nous faisons sur les récupérations évoquées par Monsieur SABRE tout à l'heure d'un certain nombre de terrains qui sont inutilisés aujourd'hui parce qu'ils appartiennent par exemple à la S.N.C.F. ou évoquées par Monsieur

FREMAUX en ce qui concerne les friches industrielles, le travail que nous menons sur Fives-Cail-Babcock qui a reconcentré ses activités dans les 2/3 de son usine et qui laisse vacante l'autre partie de son usine que nous voulons réutiliser ; tout cela va dans le sens de la prise en compte d'un développement économique dans lequel nous voulons directement impliquer les quartiers.

Comment impliquer au mieux les quartiers dans le développement économique de la Ville ?

Je suis allé dans un certain nombre de Conseils de Quartiers et j'ai évoqué aux représentants de la population qui siègent dans ces Conseils ce que nous espérons pour l'ensemble de la population de la ville de ce développement économique ; J'ai parlé des perspectives d'emploi. J'ai parlé de notre mobilisation pour mettre en place des plans de formation, des plans d'insertion sur lesquels nous sommes en train de travailler et qui permettent d'établir l'adéquation entre le public de demandeurs d'emplois, actuel ou à venir, et les emplois qui seront effectivement créés. J'ai parlé de notre volonté de récupérer l'image du développement de la ville pour installer un certain nombre de zones d'activités qui seraient susceptibles d'accueillir, dans les mois et les années qui viennent, ceux qui demandent à installer des P.M.E. ou des P.M.I. sur Lille et qui sont réellement là.

Je crois qu'il y a vraiment tous les ingrédients d'une complémentarité entre le développement des quartiers, entre la place dans la ville pour l'ensemble des habitants d'un quartier et le développement d'un centre international qui ne serait pas tout à fait une réussite s'il n'appartenait qu'aux habitants du Centre et du Vieux-Lille par exemple, mais qui a réellement besoin d'être porté par l'ensemble de la population lilloise pour que l'ensemble de la population lilloise s'y retrouve.

Par rapport au discours qui consiste à dire qu'il faut donner plus pour telle ou telle activité - Monsieur DONNAY parlait du sport -, que fait-on comme constat ? Et ce constat est fait dans les quatre quartiers.

On fait le constat, comme vous l'avez dit, Monsieur DONNAY, mais comme Monsieur BESSON ne cesse de le dire, que l'élément équipement sportif est tout à fait essentiel dans la vie d'un quartier, dans la vie d'une ville. Réflexion très intéressante, collective, mais qui est portée par Monsieur BESSON : essayer, dans chaque quartier, d'installer un pôle sportif, polyvalent, qui permette, non seulement d'accueillir, mais d'animer la vie sportive à l'intérieur d'un quartier.

Lorsque vous voyez ce pôle sportif engagé à Fives avec, dès 1990, des études sur les friches Roquette, les travaux au Stade Anatole de la Forge à Fives, au Sud, le plateau sportif du Vieux Sud, le pôle sportif François Coppée, l'équipement sportif rue de l'Arbrisseau, le mur d'escalade, à Wazemmes, la réflexion engagée sur le pôle sportif Salengro, à Moulins, la poursuite de la rénovation du stade Jean Bouin, la rénovation de la salle Denis Cordonnier, je crois, Monsieur DONNAY, que tout cela va dans le sens de ce que vous soulignez et de ce que nous souhaitons en termes de structures d'équipements sportifs à travers la ville.

Si on n'avait pas eu le D.S.Q., au lieu d'envisager de dépenser 171 M. F. sur cinq ans, on envisagerait de dépenser 70 M.F., et peut-être moins 30 M. F. puisqu'on a affecté 30 M. F. à la ligne spécifique "projets de quartiers" qui est justement la volonté de marquer – pour répondre à Monsieur TURK – notre souci d'équilibrer le développement de la ville par le développement des quartiers.

On va donc avoir à dépenser, avec des objectifs, avec des obligations de résultats – j'ajoute une dernière donnée qui n'a peut-être pas été évoquée – et avec une obligation de rigueur à laquelle nous essayons de veiller scrupuleusement dans toutes les estimations, dans tous les appels d'offres que nous lançons dans les quartiers.

171 M. F., c'est-à-dire par rapport aux 11 M. F. qu'on a affectés au D.S.Q. d'un quartier l'année dernière, 15 fois plus pour quatre quartiers. C'est quand même le signe d'une volonté qui correspond à peu près à tout ce qui a été évoqué aujourd'hui lors de ce Conseil Municipal.

Monsieur BARBAROSSA a fait part de son opposition au projet par rapport à un positionnement qui est plus national que local, plus orienté vers la politique nationale – le désengagement, la nécessité pour la Ville de compenser un manque d'engagement de la part de l'Etat pour lutter contre un certain nombre de difficultés –.

Pour conclure, je voudrais simplement raconter une petite anecdote.

Nous organisons, vendredi dernier, une réunion dans un quartier populaire de Lille, un de ceux qui sont concernés par le D.S.Q., pour une discussion avec les habitants sur le thème des impôts locaux.

Une dame, habitant dans un H.L.M. de Moulins, H.L.M. récent, s'est levée et nous a dit : "Vous venez nous parler des impôts locaux, regardez, j'ai ramené ma feuille d'impôts locaux et ma feuille d'imposition sur le revenu. Je paie 3.900 F par an d'impôts locaux, je suis retraitée et non imposable sur le revenu. Que fait la Ville pour moi ?"

On lui a dit que la Ville ne pouvait rien faire en termes d'impôts locaux, que c'était un impôt injuste mais que, par contre, le Gouvernement, celui auquel on peut reprocher de ne pas faire suffisamment de choses, y fait quelque chose puisqu'il a décidé, pour la première fois depuis que nous condamnons cet impôt injuste, d'apporter un certain nombre de modifications, notamment la prise en compte de l'impôt sur le revenu.

Cette femme étant non imposable sur le revenu, alors qu'elle a payé en 1989, 3.900 F de taxe d'habitation, va payer, en 1990, 1.350 F. Cela veut dire qu'elle va récupérer sur son pouvoir d'achat 2.550 F.

Le calcul a été fait publiquement au cours de cette réunion. Le Gouvernement aura donné à cette brave femme entre 3,5 % et 4 % de pouvoir d'achat supplémentaires en 1990.

Je crois que rien n'est tout noir, rien n'est tout blanc, mais quand on a la possibilité de mener une politique de développement social avec des outils qui nous sont donnés dans un cadre législatif, il faut tout faire pour servir au maximum la population.

C'est en tout cas dans cet esprit que les quatre présidents de Conseils de Quartiers, que les Services Municipaux, que les Chefs de Projets, dont je veux saluer à la fois l'engagement militant et la compétence car ils ont fait un travail remarquable, que les Services de Développement, avec Monsieur CAILLAU et Monsieur WARTEL, se sont engagés dans un travail dont les représentants de l'Etat et de la Région nous ont dit cette semaine, au cours d'une dernière réunion de lissage que l'on a eue avec eux, que le dossier était certainement, sur l'ensemble des sites retenus de la région, l'un des plus avancés. J'espère qu'il sera aussi l'un des plus convaincants dès 1990 mais aussi à l'arrivée en 1993.

Monsieur le Maire – Merci, Monsieur ROMAN.

Nous allons maintenant voter.

Je voudrais auparavant observer que, ce soir, nous avons eu une discussion approfondie mais qui a peut-être été un peu longue. Cette sorte de discussion tranquille mais très précise en ce qui concerne les quartiers a été utile. De plus, elle est de caractère tout à fait exceptionnel.

Il est à souligner que l'action entreprise dans quelques quartiers se généralise. C'est une politique volontariste, voulue par le Gouvernement qui apporte les subventions. La Région en apporte également et la Ville met le complément.

On vous a donné une idée des sommes qui sont consacrées au développement des quartiers, donc on peut dire qu'elles sont importantes. En période normale, sans cette politique volontariste, la Ville serait incapable de consacrer un tel budget à ces quartiers. Il s'agit là d'un effort tout à fait exceptionnel.

Vous avez raison de dire qu'un suivi devra véritablement être exercé. On ne peut pas, pendant quatre ans, consacrer des sommes aussi importantes sans qu'il y ait un suivi ; la poursuite de cet effort, durant quatre ans, devrait se voir concrètement dans les quartiers concernés.

Toutes ces opérations ont été faites avec beaucoup d'ardeur et beaucoup de dévouement ; d'ailleurs, à travers les interventions des Présidents des Conseils de Quartiers, on sentait que c'était quelque chose qui avait motivé leurs quartiers et les Conseillers des Quartiers qui sont nombreux ce soir à participer à cette réunion, ainsi que les animateurs sociaux qui sont là également et que je salue. Toutefois, sans mettre en cause qui que ce soit, je dis qu'un contrôle doit être fait de tout ce qui va être entrepris et de toutes ces opérations.

Je me demande même si l'Inspection Générale de la Ville ne devrait pas avoir un service spécial pour une inspection particulière des D.S.Q., non pas pour traquer les personnes ni pour les ennuyer, mais pour constater que les crédits qui sont mis à disposition sont bien utilisés et que les opérations qui sont programmées sont effectivement réalisées dans les délais que nous souhaitons.

Je pense que je peux avoir une légitime fierté. Un président du Conseil célèbre a pu dire que, quand on nomme une Commission c'est que l'on veut rien faire, et que c'est un moyen d'être tranquille...

En tous cas, j'ai mis deux commissions en marche, celle sur la lutte contre la délinquance : c'est celle animée par Monsieur BERTRAND qui a donné tous ces conseils et qui a permis d'établir des relations tout à fait nouvelles avec la Justice. Combien de fois ai-je dit que nous n'avions aucune relation avec le Procureur et avec le Commissaire de Police, et avec bien d'autres personnalités qui sont maintenant parties prenantes.

Quelle prise pourrait-on avoir sur un problème contre la drogue qui touche notre ville, comme toutes les villes, si cette Commission n'existait pas ?

A côté de cette Commission qui est pérennisée, il en est une autre, créée au moment de l'affaire des Minguettes.

Vous souvenez-vous encore de ces rodéos de voitures que l'on voyait à la télévision les soirs de l'été 1982. On se demandait alors ce qu'on pouvait faire pour ces quartiers chauds des villes. C'est à ce moment-là que j'ai créé cette Commission du Développement Social. C'est Monsieur DUBEDOUT, ancien Maire de Grenoble, qui en a été le premier Président. Il a tout de suite donné un élan à cette Commission. Ensuite, ce fut Monsieur PESCE, le Maire de Valence, puis Monsieur GEINDRE, Maire d'Hérouville-Saint-Clair. C'est maintenant le Maire de Roubaix qui est Président de cette Commission.

Depuis l'origine on n'a pas cessé d'apporter des crédits, de plus en plus élevés, si bien que maintenant, c'est toute une action en profondeur qui est menée à travers la France.

Les animateurs sociaux des D.S.Q. ont été rassemblés à Lille il y a deux ou trois ans. Je les ai reçus avec beaucoup de sympathie et j'ai vu les rapports qu'ils avaient faits. Ce sont ceux qui animent, dans tous les quartiers chauds de France, l'action D.S.Q. Par l'ardeur de tous ceux qui y travaillent, grâce à la continuité des crédits apportés par le Gouvernement, on peut dire que c'est une action tout à fait exceptionnelle.

Il faut reconnaître cet effort de la part de la Région, des autorités sociales du département, je les en remercie, et de la part du Gouvernement qui a permis de retenir quatre quartiers de Lille. Il y en avait un cinquième, le Vieux-Lille, mais qui ne pourra pas faire l'objet que d'une action par contrat avec le GEDAL puisqu'il n'a pas été retenu au niveau du D.S.Q.

C'est une action tout à fait exceptionnelle. J'assigne vraiment à nos amis les Conseillers de Quartiers la tâche importante de suivre l'exécution de ce D.S.Q. En unissant nos efforts, le Recteur DEBEYRE et moi-même, - avec beaucoup de persévérance, nous avons progressivement mis des crédits à votre disposition -, ici, vous disposerez de sommes importantes. Vous avez choisi, vous avez discuté ; on voit dans les quartiers les sensibilités différentes, un certain nombre d'options qui ont été prises ici n'ont pas été retenues dans tel autre quartier.

Ne serait-ce que pour les D.S.Q., la création de ces Conseils de Quartiers se justifie pleinement.

Quel sens pourrait avoir le vote aujourd'hui de sommes aussi importantes pour les quartiers si on n'avait pas cette armature que sont les Conseils de Quartiers et leurs Conseillers ?

Si vraiment tout ce que nous avons prévu ici devait être fait uniquement par les Fonctionnaires de la Ville et les Elus que vous êtes, il serait impossible de suivre des programmes de cette ampleur au niveau des quartiers.

Je pense qu'il y a là, pour les Conseils de Quartiers, une action extraordinaire qui va se poursuivre pendant quatre ans. Et cela est important. Rien ne dit d'ailleurs qu'elle s'arrêtera à l'issue des quatre ans et à l'achèvement de ce plan.

Il faut bien se persuader de l'importance de ces crédits. Chacun l'a analysée à sa façon. Il se produit des évolutions dans nos quartiers ; on ne peut pas dire que nous retournons à une société à la Dickens. Je sais bien qu'il subsiste de la misère mais je sais aussi que cette année, 500.000 emplois ont été créés. Il y a quand même des évolutions favorables même si, hélas, elles ne sont pas toujours perceptibles comme on le souhaiterait pour ceux qui sont les plus défavorisés. Mais on essaie d'y veiller.

Je vais donc faire le tour des quartiers et je vous demande de voter l'argent, de voter le budget.

Je ne sais pas comment vous allez voter au Groupe Communiste mais je sais que vous votez contre les crédits d'insertion et sur les observatoires. Ces observatoires ne sont quand même pas faits pour avoir des jumelles dirigées sur les gens des différents quartiers...

En ce qui concerne le Quartier de Moulins dont je vois ici la plaquette de présentation, je suis allé sur place et j'ai demandé aux enfants d'une école dans quel quartier ils étaient. Ils ne le savaient absolument pas. Ils ont donné des réponses qui montraient qu'ils ne savaient pas du tout se situer. Je me suis rendu dans une autre école et on s'est aperçu qu'à Moulins, il existe un problème d'identité. Ses habitants ne savent pas où commence ce quartier ni où il se termine. Cela n'est pas vrai dans tous les quartiers de la ville.

Sur l'implantation d'une oeuvre d'art place Déliot, ce qui me frappe, c'est vraiment la très grande variété de vos projets.

Monsieur BARBAROSSA.

M. BARBAROSSA - Dans le vote qui nous est soumis, il y a d'un côté, les Plans Locaux de Développement Social qui sont donc les projets pour la durée du D.S.Q. et, d'un autre côté, les programmes qui sont les actions concrètes pour cette année avec leurs financements.

On souhaiterait que soit bien compris ce que nous votons, c'est-à-dire qu'au niveau des programmes, on vote de manière séparée sur l'insertion...

Monsieur le Maire – Vous nous le direz. On peut aussi prendre chaque programme et faire ensuite un vote global, c'est-à-dire un vote par quartier puis le vote global.

M. FLORENCE – Ce que l'on demande, c'est de séparer la politique et le budget. Il y a deux délibérations d'ailleurs.

(réaction de l'assemblée)

Monsieur le Maire – Alors, pour Moulins :

Investissement,

- coût global :	14.093.766 F
- part de la Ville :	6.925.266 F

Fonctionnement,

- coût global :	7.931.448 F
- part de la Ville :	1.474.128 F

Le coût global pour Moulins est donc de 22.025.214 F et la part de la Ville, 8.399.394 F.

Je vous avais dit que c'était des chiffres nettement supérieurs à ce que nous avons réussi à économiser, d'où l'importance de ces D.S.Q.

Que ceux qui sont d'accord pour adopter ce programme pour Moulins le manifestent en levant la main :

Pour : tous les Groupes sauf le Groupe Communiste

M. BARBAROSSA – On demande un vote en deux parties.

Monsieur le Maire – Vous faites vos observations, c'est tout.

M. BARBAROSSA – On souhaiterait que sur chaque programme, on fasse voter séparément l'insertion, les observatoires et le reste.

Monsieur le Maire – Dites-nous que vous votez sauf l'observatoire et l'insertion.

M. BARBAROSSA – Pour que ce soit clair : le Groupe Communiste s'abstient sur les quatre plans, c'est-à-dire présentation de l'action D.S.Q. pour l'ensemble de la durée du D.S.Q., il vote pour l'ensemble des programmes à l'exclusion de l'insertion et des observatoires.

M. PAUWELS – On a fait des budgets globaux, on ne va pas les couper en morceaux...

Monsieur le Maire – S'ils ne veulent pas voter un chapitre, ils peuvent le faire, ils le disent clairement et c'est simple.

Wazemmes :

Investissement,

- coût global :	2.645.650	F
- part de la Ville :	1.254.990	F

Fonctionnement,

- coût global :	3.368.185	F
- part de la Ville :	774.715,50	F

Total : 6.013.835 F et part de la Ville : 2.029.705,50 F

Que ceux qui sont d'avis de l'adopter le manifestent en levant la main :

Pour : tous les Groupes sauf le Groupe Communiste qui formule les mêmes observations.

Lille-Sud :

Investissement,

- coût global :	3.914.260	F
- part de la Ville :	2.054.237	F

Fonctionnement,

- coût global :	3.355.217,48	F
- part de la Ville :	1.193.358,74	F

Total : 7.269.477,48 F et part de la Ville : 3.247.595,74 F

Que ceux qui sont d'avis de l'adopter le manifestent en levant la main :

Pour : tous les Groupes sauf le Groupe Communiste qui réitère ses observations.

Fives :

Investissement,

- coût global :	4.956.250	F
- part de la Ville :	2.606.345	F

Fonctionnement,

- coût global :	1.550.250,50	F
- part de la Ville :	500.340,75	F

Total : 6.506.500,50 F et part de la Ville : 3.106.685,75 F.

Que ceux qui sont d'avis d'adopter ce programme le manifestent en levant la main :

Pour : tous les Groupes sauf le Groupe Communiste.

Au total, le récapitulatif global :

Investissement,

- coût global :	25.609.926	F
- part de la Ville :	12.840.838	F

Fonctionnement,

- coût global :	16.205.100,98	F
- part de la Ville :	3.942.542,99	F

Total, pour 1990, de toutes les opérations : 41.815.026,98 F avec une part de la Ville de : 16.783.380,99 F.

C'est une gestion dans les quartiers qui vaut la peine et qui a tout à fait justifié une soirée pour faire vos observations sur cet important programme, même si vous le jugez encore insuffisant.

Ceux qui veulent voter globalement l'ensemble de ces programmes le manifestent en levant la main :

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal, avec les mêmes réserves du Groupe Communiste.

90/79 - Mise en oeuvre du projet de quartier du Vieux-Lille - Convention avec le GEDAL

Monsieur le Maire - M. ROUGERIE et M. BURIE avaient parlé du Vieux-Lille. Je ne veux pas l'oublier. Le Vieux-Lille n'est pas dans le plan D.S.Q. mais un projet de quartier du Vieux-Lille fait l'objet d'une convention avec le GEDAL. Je veux simplement mentionner que le coût est de 313.500 F. Evidemment, c'est de moindre ampleur mais on a tenu à ce que le Vieux-Lille ait une convention et un projet de quartier.

J'espère que vous adoptez le projet de quartier, même s'il est moins important. La prochaine fois, on essaiera de faire retenir le Vieux-Lille. Merci.

Adopté.

M. CACHEUX, vous avez également un rapport qui concerne le développement social des quartiers.

Chemise n° 2

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

URBANISME - ACTION FONCIERE

URBANISME

90/80 - Développement Social du quartier de Fives - Programme Local de développement - Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme - Marché sur appel d'offres restreint - Demande de subvention

Très rapidement, Monsieur le Maire.

On vient d'adopter le Plan Local de Développement du Quartier de Fives qui prévoit l'établissement d'un schéma de quartier.

La délibération qui vous est proposée consiste à faire un appel d'offres restreint et une demande de subvention correspondante.

Adopté.

Monsieur le Maire - Merci bien.

La séance est levée.

(séance levée à 22 heures 30).

**N° 90/77 Développement Social des Quartiers de Moulins, Wazemmes,
Sud et Fives - Programmes locaux de développement social.
Adoption**

MESDAMES, MESSIEURS,

Faisant suite à la candidature de la Ville de Lille, formulée par délibération du 18 Mai 1989, l'Etat et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan 1989 - 1993, se sont prononcés, en Novembre dernier, en faveur du classement des quartiers suivants en sites DSQ :

- Moulins et Wazemmes : quartiers en grandes difficultés,
- Sud et Fives : quartiers sensibles.

En application de cette décision, vous avez décidé, par délibération du 20 Novembre 1989, la mise en oeuvre, en 1989, d'un certain nombre d'opérations, à titre d'actions de préfiguration des programmes locaux de développement social, alors en préparation.

Il convient aujourd'hui d'adopter ces documents qui, conformément au dispositif DSQ prévu dans les cahiers des charges établis par l'Etat et la Région, constituent un schéma directeur du développement des quartiers considérés, s'inscrivant dans le cadre de politiques transversales et procédant de la concertation avec les habitants et du partenariat.

Chacun des PLDS est articulé en trois grandes parties :

- un premier diagnostic social et urbain du quartier, faisant apparaître ses grandes problématiques,
- la définition des axes prioritaires d'intervention et les objectifs que l'ensemble des partenaires locaux se fixent,
- le dispositif de concertation mis en oeuvre au niveau du quartier.

Ces trois éléments procèdent évidemment des spécificités des quartiers concernés qui sont détaillées dans les documents ci-joints.

Néanmoins, une cohérence globale s'en dégage au regard du développement social et urbain de la Ville, dans sa totalité, préparant ainsi les conditions générales des prochains enjeux qui sont les siens.

Rappelons, en effet, que Lille a pour objectif clair : figurer au rang des "Eurocités" en 1993, année qui verra la conjonction de l'arrivée du TGV-NORD, de la mise en service du lien fixe transmanche et de l'ouverture des frontières.

Pour atteindre cet objectif, une action de grande ampleur sur les quartiers les plus défavorisés s'avère indispensable. Force est de constater en effet que les quatre

quartiers classés DSQ, auxquels il faut ajouter, dans une certaine mesure, le Vieux-Lille, sont situés d'après de multiples critères, en deçà des indicateurs d'une grande Ville moderne et d'une capitale européenne et méritent une priorité d'attention et des moyens tout particuliers.

Il s'agit, en quelque sorte, de parvenir à une "mise à niveau" de l'ensemble de ces quartiers, afin d'éviter un développement de la Ville "à deux vitesses", notamment dans la perspective de la création du Centre International d'Affaires qui lui-même ne pourrait se développer harmonieusement au coeur d'une ville comportant des quartiers dégradés.

La procédure de développement social des quartiers est un des outils fondamentaux pour la mise en oeuvre de cette volonté.

Parallèlement, et partant du même principe, la Ville s'est engagée dans le dispositif Contrat-Ville et entend, dans ce cadre, sur la base d'une solidarité intercommunale et dans le partenariat, poursuivre la réflexion et mener des interventions cohérentes pour une politique globale de développement et de solidarité.

L'adoption des programmes locaux de développement social des quartiers de Moulines, Wazemmes, Fives et Sud constitue donc une étape importante dans l'application de cette nouvelle politique de la Ville.

Il s'agit finalement de projets de la Ville sur le quartier et non pas de projets autonomes qui risqueraient d'être en inadéquation avec la politique urbaine globale menée à Lille. Cette nécessaire cohérence autorise cependant l'émergence de vocations préférentielles de quartiers, ce qui n'implique en aucune manière que les fonctions pressenties ou retenues soient exclusives des autres.

Les PLDS sont par ailleurs le fruit d'une première phase de concertation intense avec les habitants, les forces vives des quartiers, et d'une manière générale, les acteurs de leur développement. Celle-ci sera évidemment poursuivie avec la même qualité durant les années prochaines. Car il est évident que les PLDS, dans leurs aspects prospectifs, ne constituent qu'un cadre général d'évolution et ne sauraient, en conséquence, figer le développement des quartiers concernés.

On y retrouve plusieurs axes d'intervention fondamentaux :

- la requalification urbaine pour mieux insérer les quartiers dans la Ville, maîtriser l'aménagement et finalement améliorer le cadre de vie général,
- le développement social pour lutter contre les processus d'exclusion et redonner à chacun un statut social digne et valorisant,
- le développement des personnes et des groupes par l'action éducative, l'action culturelle, la pratique sportive, la vie associative, ...
- le développement économique et la formation pour conforter le tissu économique, favoriser ainsi la création d'emplois et l'insertion par l'économique.

Des actions précises viendront ultérieurement concrétiser ces grandes orientations, conformément à la procédure qui exige préalablement la définition d'objectifs. Un certain nombre d'entre-elles sont d'ores et déjà élaborées et vous en serez saisis en temps opportun, par des délibérations particulières, dans le cadre des programmes annuels. Leur financement sera assuré dans le cadre du prochain Programme Pluriannuel d'Investissements, des budgets annuels et d'une manière générale, par la mobilisation et le redéploiement des moyens budgétaires de l'ensemble des délégations concernées par le dispositif DSQ.

Aussi, sur proposition des commissions locales de développement et après avis des Conseils de Quartier, de l'ensemble des Commissions municipales et du Conseil de Municipalité, nous vous demandons de vouloir bien adopter les programmes locaux de développement social des quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives.

Adopté à la majorité
Voir compte rendu p. 185

**N° 90/78 Développement Social des Quartiers de Moulins, Wazemmes,
Sud et Fives – Programmes locaux de développement social.
Actions projetées en 1990 – Demandes de subventions**

MESDAMES, MESSIEURS,

Par délibération précédente, vous avez adopté les programmes locaux de développement social des quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives pour les années 1990 à 1993.

Conformément à la procédure DSQ, il convient à présent de concrétiser l'application de ces programmes par la mise en oeuvre de la première tranche d'opérations à réaliser en 1990 et proposées par les quartiers. Celles-ci sont détaillées par les tableaux ci-joints présentant, pour chacun des quartiers concernés, les actions d'investissement et de fonctionnement projetées, étant entendu qu'elles feront l'objet, en temps opportun, de délibérations spécifiques.

En conséquence, en accord avec votre Commission du Développement et des Affaires Economiques réunie le 22 Mars 1990, nous vous demandons de vouloir bien:

- 1) adopter le programme 1990 des actions de développement social des quartiers,
- 2) prévoir le financement de ces opérations sur les crédits correspondants ouverts en sections d'investissement et de fonctionnement de nos documents budgétaires,
- 3) solliciter de l'Etat et de la Région et de tout autre partenaire les subventions correspondantes dans le cadre du dispositif DSQ,
- 4) admettre en recettes les participations financières ainsi obtenues.

Adopté à la majorité
Voir compte rendu p. 185

**Programme local de développement social
du quartier de Moulins**

Projets d'opérations 1990

INVESTISSEMENTS

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
Investissements			
- Equipe opérationnelle	500.000 F	150.000 F	350.000 F
- Agent de développement culturel (1/2 temps)	130.000 F	39.000 F	91.000 F
- Observatoire de la vie locale	54.650 F	29.650 F	25.000 F
- Plaquette de présentation du quartier	100.000 F	50.000 F	50.000 F
- Aménagement de l'espace public Monge-Seclin	1.368.818 F	791.744 F	577.074 F
- Rénovation des espaces verts HLM	100.000 F	59.300 F	40.700 F
- Revalorisation du Jardin des Plantes . Etude chantiers nature	149.436 F	61.236 F	63.000 F (+ dép 25.200 F)
. Aire de jeux	889.500 F	443.820 F	375.000 F (+ dép 70.680 F)
- Rénovation du Centre Social Marcel Bertrand	76.365 F	44.171 F	32.194 F
- Création d'un LCR, place Jacques Febvrier	1.304.600 F	500.000 F	550.000 F (+ dép. 200.000 F HLM 54.600 F)
- Etude pour la création d'une salle d'activités polyvalente	80.000 F	24.000 F	56.000 F
- Aménagement des cours primaire et maternelle du Groupe Scolaire Denis Cordonnier	1.661.397 F	985.208 F	676.189 F

Investissements 90 - Moulins (suite)

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Extension de l'école Arago	4.000.000 F	2.372.000 F	1.628.000 F
- Réaménagement du stade Jean Bouin (2ème tranche)	250.000 F	148.250 F	101.750 F
- Remise en état de la salle de sports Denis Cordonnier	189.000 F	112.077 F	76.923 F
- Création d'un centre d'exposition d'art contemporain	500.000 F	296.500 F	203.500 F
- Extension du théâtre Le Prato	2.000.000 F	400.000 F	400.000 F + autres 1.200.000 F
- Implantation d'une oeuvre d'art Place Déliot	500.000 F	296.500 F	203.500 F
- Etude pour la création d'une régie de formation	70.000 F	21.000 F	49.000 F
- Equipement du centre ressource Emploi-formation	30.000 F	17.790 F	12.210 F
- Implantation de bornes de propreté	40.000 F	23.720 F	16.280 F
- Equipement socio-éducatif pour fêtes et manifestations publiques	100.000 F	59.300 F	40.700 F
TOTAL	14.093.766 F	6.925.266 F	7.168.500 F

**Programme local de développement social
du quartier de Moulins**

Projets d'opérations 1990

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Observatoire Vie Locale	200.000 F	100.000 F	100.000 F
- Insertion de la population étrangère	80.000 F	20.000 F	60.000 F
- Activités spécifiques de vacances et de loisirs	460.000 F	40.000 F	420.000 F
- Actions novatrices 3ème âge	40.000 F	20.000 F	20.000 F
- Création d'activités fêtes populaires	90.000 F	45.000 F	45.000 F
- Développement économique/R.I.L.E./FRILE	150.000 F	25.000 F	125.000 F
- Création Centre de loisirs maternel	30.000 F	15.000 F	15.000 F
- Développement modes de garde nouveaux/Petite Maison/AFER	150.000 F	75.000 F	75.000 F
- Développement Action Santé			
. Molotov'Bar ambulant	30.000 F	9.000 F	21.000 F
. Action santé/Club - Santé du Centre Social Marcel Bertrand	35.000 F	10.500 F	24.500 F

26 Mars 1990

— 242 —

Fonctionnement 90 - Moulins (suite)

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Fonds de jeux pédagogiques et jouets Petite Enfance	100.000 F	20.000 F	80.000 F
- Actions de soutien scolaire	50.000 F	29.650 F	20.350 F
- Classe de découverte de l'environnement	140.000 F	96.040 F	43.960 F
- Fonds d'initiatives de participation des écoles à la vie du quartier	20.000 F	13.720 F	6.280 F
- Sorties d'initiation des écoles à l'environnement	62.000 F	36.766 F	25.234 F
- Opérations cartables	42.500 F	25.202 F	17.298 F
- Création Centre d'initiation aux sports	150.000 F	102.900 F	47.100 F
- Actions de prévention et de lutte contre la toxicomanie et le SIDA	218.500 F	54.250 F	164.250 F
- Actions de prévention avec le collège Jean Macé	p.m.	p.m.	p.m.
- Festival interculturel "Les Communautés se rencontrent"	202.200 F	68.350 F	133.850 F

Fonctionnement 90 - Moulins (suite)

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Festival de théâtre de rue "Les Communautés se rencontrent"	580.000 F	140.000 F	440.000 F
- Atelier d'initiation théâtres/écoles	50.000 F	25.000 F	25.000 F
- Actions spécifiques bibliothèque	60.000 F	30.000 F	30.000 F
- Recherche-action demandeurs d'emploi Glasgow-Moulins	365.000 F	42.750 F	322.250 F
- Développement à l'emploi/service inter-génération	550.000 F	50.000 F	500.000 F
- Centre Ressources Amadeüs	1.150.000 F	75.000 F	1.075.000 F
- Association intermédiaire Alisé	2.018.248 F	125.000 F	1.893.248 F
- Entreprise d'insertion régie de quartier	678.000 F	100.000 F	578.000 F
- Fonds d'initiatives habitant	150.000 F	45.000 F	105.000 F
TOTAL	7.931.448 F	1.474.128 F	6.457.320 F

**Programme local de développement social
du quartier de Wazemmes**

Projets d'opérations 1990

INVESTISSEMENTS

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
Investissement			
- Equipe opérationnelle	500.000 F	150.000 F	350.000 F
- Observatoire de la vie locale	54.650 F	29.650 F	25.000 F
- Création d'un point vert à l'angle des rues de Wazemmes et des Meuniers	391.000 F	226.190 F	164.810 F
- création d'un point vert à l'angle des rues des Postes et Paul Lafargue	90.000 F	52.000 F	38.000 F
- Opération coloration de façades (plaquette)	100.000 F	57.850 F	42.150 F
- Etude de réaménagement, du pôle sportif Salengro	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Amélioration des conditions d'accueil de la salle Philippe de Girard	250.000 F	144.600 F	105.400 F
- Réfection de la cour de l'école Ampère - 1ère tranche	30.000 F	17.350 F	12.650 F
- Création d'une fresque à l'école Quinet-Rollin - 1ère tranche	30.000 F	17.350 F	12.650 F

Investissements 90 - Wazemmes (suite)

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Etude de programme pour l'extension de la Maison de Quartier	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Mise aux normes de sécurité du Centre Social	1.000.000 F	500.000 F	400.000 F (100.000 F CAF)
- Etude en vue de la création d'un centre d'animation de la vie Wazemmoise	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Etude en vue de la création d'un domicile collectif pour personnes âgées	50.000 F	15.000 F	35.000 F
TOTAL	2.645.650 F	1.254.990 F	1.390.660 F

**Programme local de développement social
du quartier de Wazemmes**

Projets d'opérations 1990

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
FONCTIONNEMENT			
- Observatoire réalité locale	150.000 F	86.762 F	63.238 F
- Service logement jeunes	261.440 F	20.000 F	100.000 F autres : 141.440 F
- Chantiers de formation	391.303 F	10.000 F	86.303 F autres : 295.000 F
- Maison de l'Enfance et de la Famille	235.000 F	-	115.000 F autres : 120.000 F
- Opération cartables	27.240 F	15.756 F	11.484 F
- Classe transplantée à Valladolid	90.000 F	45.000 F	45.000 F
- Soutien scolaire	64.552 F	32.276 F	32.276 F
- Aménagement des rythmes scolaires	40.000 F	20.000 F	20.000 F
- Jouets de Noël	46.400 F	26.839 F	19.561 F
- Action péri-scolaire autour du collège Jean-Macé (CAP)	352.000 F	145.000 F	145.000 F autres : 62.000 F

Fonctionnement 90 - Wazemmes (suite)

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Vers une maison de quartier, équipement d'appui	280.000 F	140.000 F	140.000 F
- Renforcement d'actions socio-éducatives	672.000 F	-	280.000 F autres : 392.000 F
- Permanence nocturne CRAIGNOS	190.000 F	75.000 F	75.000 F autres : 40.000 F
- Lutte contre la toxicomanie (permanence MARGE)	286.250 F	78.082,50 F	78.082,50 F autres : 130.085 F
- Prévention de la toxicomanie juvénile par le sport	82.000 F	10.000 F	40.000 F autres : 32.000 F
- Développement de solidarité de voisinage (Fonds initiatives habitants)	150.000 F	45.000 F	105.000 F
- Action culturelle autour de l'image et des Arts Plastiques, action culturelle autour du livre et de l'informatique vers les adultes, action culturelle autour du livre et de l'enfant	50.000 F	25.000 F	25.000 F
TOTAL	3.368.185 F	774.715,50 F	2.593.469,50 F

**Programme local de développement social
du quartier de Lille-Sud**

Projets d'opérations 1990

INVESTISSEMENTS

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Equipe opérationnelle	500.000 F	150.000 F	350.000 F
- Restructuration des espaces extérieurs de la Résidence HLM Faubourg d'Arras (F. Coppée)	600.000 F	347.000 F	253.000 F
- Amélioration paysagère du Carrefour Faubourg des Postes-Cannes	600.000 F	347.000 F	253.000 F
- Aménagement d'un plateau sportif au Vieux-Sud (ancienne usine Baert)	450.000 F	237.000 F	213.000 F
- Aménagement du pôle sportif rue F. Coppée (logement de concierge - clôture - VRD - espaces verts Wagner)	750.000 F	433.800 F	316.200 F
- Etude programme pour la réalisation d'un équipement sportif dans le secteur Gide-Arbrisseau	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Etude pour la réalisation d'une maison de quartier Fg des Postes	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Aménagement d'un mur d'escalade	41.500 F	24.000 F	17.500 F

Investissements 90 - Sud (suite)

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Réalisation d'un local inter associatif, Faubourg de Douai	700.000 F	405.000 F	295.000 F
- Extension des activités de la Halle-garderie de la Maison de l'Enfant et de la Famille	35.760 F	20.700 F	15.060 F
- Chantier école Résidence Croisette, rue de Nice, Aménagement urbain	50.000 F	28.900 F	21.100 F
-Acquisition de matériel pour la colonie REAGIR	47.000 F	18.837 F	Autres : 28.163 F
- Etude pour le développement des structures d'animation du quartier	40.000 F	12.000 F	28.000 F
TOTAL	3.914.260 F	2.054.237 F	1.860.023 F

**Programme local de développement social
du quartier de Lille-Sud**

Projets d'opérations 1990

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Extension des activités de la halte-garderie de la M.E.F.	219.708 F	109.854 F	109.854 F
- Prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Prévention des problèmes liés à une sexualité précoce	102.000 F	30.000 F	30.000 F autres : 42.000 F
- Le livre et le tout-petit	191.600 F	40.000 F	40.000 F autres : 111.600 F
- Développement de la pratique sportive chez les enfants	334.600 F	254.600 F	80.000 F
- Fête du Sport	246.900 F	123.450 F	123.450 F
- Sorties familiales	9.480 F	2.740 F	2.740 F autres : 4.000 F
- Vacances familiales	69.700 F	12.350 F	12.350 F autres : 45.000 F
- Colonies REAGIR	334.900 F	58.200 F	58.200 F autres : 218.500 F
- Eté jeunes 90	725.000 F	58.000 F	116.846 F autres : 550.154 F

Fonctionnement 90 - Sud (suite)

26 Mars 1990

— 252 —

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Fonds d'Aide à l'Initiative des Habitants	150.000 F	45.000 F	105.000 F
- Lutte contre l'échec scolaire	180.744,48 F	90.372,24 F	90.372,24 F
- Vacances évasion	370.951 F	185.475,50 F	185.475,50 F
- Opération "cartable de rentrée"	75.600 F	37.800 F	37.800 F
- Prévention dentaire (pour 3 ans)	80.000 F	40.000 F	40.000 F
- Je lis, je parle, j'écris... l'imaginaire	38.000 F	2.500 F	2.500 F autres : 33.000 F
- C.D.I. Louise Michel (bibliothèque de quartier)	24.000 F	12.000 F	12.000 F
- Semaine culturelle	50.000 F	15.000 F	15.000 F autres : 20.000 F
- Atelier permanent d'initiation aux pratiques des Arts Plastiques	152.034 F	76.017 F	76.017 F
TOTAL	3.355.217,48 F	1.193.358,74 F	2.161.858,74 F

**Programme local de développement social
du quartier de Fives**

Projets d'opérations 1990

INVESTISSEMENTS

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Equipe opérationnelle	500.000 F	150.000 F	350.000 F
- Subvention au CADEF	118.400 F	118.400 F	Subventions dans le cadre du Contrat de Plan "Mieux Vivre en Ville"
- Aménagement de la Mairie de Quartier (locaux de l'équipe opérationnelle)	100.000 F	57.800 F	42.200 F
- Schéma d'urbanisme de quartier	450.000 F	135.000 F	315.000 F
- Bilan-diagnostic des équipements publics de quartier	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Logo de quartier	30.000 F	17.350 F	12.650 F
- Plaquette de promotion économique	35.000 F	20.245 F	14.755 F
- Etude économique	3.500 F	1.000 F	2.500 F
- Plaquette information sur l'habitat	35.000 F	20.250 F	14.750 F
- Etude de restructuration ilôt Long Pot-Courbet	63.350 F	19.000 F	44.350 F

Investissements 90 - Fives (suite)

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Plaque accueil de nouveaux habitants	20.000 F	11.500 F	8.500 F
- Rénovation de courées	300.000 F	175.000 F	125.000 F
- Rénovation du square Lardemer	1.000.000 F	578.500 F	421.500 F
- Création du square Guillaume Vernier	200.000 F	115.700 F	84.300 F
- Etude pour la réalisation d'un pôle sportif sur la friche Roquette (pour mémoire : lancement de la procédure d'acquisition en 1990 - financement 1991-92)	50.000 F	15.000 F	35.000 F
- Rénovation du stade Anatole de la Forge	711.000 F	411.000 F	300.000 F
- Réhabilitation de la salle Petit Maroc	320.000 F	185.000 F	135.000 F
- Aménagement du Club troisième âge E. Borel	50.000 F	29.000 F	21.000 F
- Aménagement du local FFC George Sand	70.000 F	40.500 F	29.500 F
- Rénovation de l'école Louis Blanc (locaux associatifs)	300.000 F	173.000 F	127.000 F

Investissements 90 - Fives (suite)

OPERATIONS	Coût Global TTC	Part Ville TTC	Part Etat/Région/ autres HT
- Rénovation du restaurant de l'école Canabis	100.000 F	57.800 F	42.200 F
- Rénovation des bains-douches	450.000 F	260.300 F	189.700 F
TOTAL	4.956.250 F	2.606.345 F	2.349.905 F

**Programme local de développement social
du quartier de Fives**

Projets d'opérations 1990

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Opération "Cartable"	51.440 F	25.720 F	25.720 F
- Etudes du soir pour le rattrapage scolaire des enfants les plus démunis du quartier en CP et CM2	129.102 F	64.551 F	64.551 F
- Animation Cité Lys	51.201 F	11.495 F	11.495 F (autres : 28.211 F)
- Mise en place de loisirs d'été pour les jeunes en difficulté de Fives en 1990	334.700 F	38.500 F	296.200 F
- Festival de théâtre de la Maison de Quartier	77.740 F	16.500 F	16.500 F (autres : 44.740 F)
- Lieu Ressource (à la maison de quartier de Fives)	10.000 F	5.000 F	5.000 F
- Coordination des partenaires de quartier dans l'emploi, la formation des jeunes	5.000 F	à prendre sur le fonds aide à l'initiative des habitants	
- Fonds d'aide à l'initiative des habitants	150.000 F	50.000 F	100.000 F
- Action d'insertion professionnelle pour les jeunes - SCI	212.000 F	26.500 F	26.500 F (autres : 159.000 F)

Fonctionnement 90 - Fives (suite)

OPERATIONS	Coût Global	Part Ville	Part Etat/Région/ autres
- Actions destinées à améliorer les conditions de vie des enfants du quartier	112.770 F	56.385 F	56.385 F
. sorties à Phalempin	193.345,50 F	91.713,75 F	91.713,75 F
. classe découverte			recettes : 9.918 F
. CSLH	130.000 F	65.000 F	65.000 F
. CAPE	15.000 F	7.500 F	7.500 F
- Jouets de Noël aux enfants démunis du quartier	82.952 F	41.476 F	41.476 F
TOTAL	1.550.250,50 F	500.340,75 F	1.049.909,75 F

D S Q - PROGRAMME 1990

RECAPITULATIF

Quartiers	Investissements		Fonctionnement		Total	
	Coût Global	Part Ville	Coût Global	Part Ville	Coût Global	Part Ville
MOULINS	14.093.766 F	6.925.266 F	7.931.448 F	1.474.128 F	22.025.214 F	8.399.394 F
WAZEMMES	2.645.650 F	1.254.990 F	3.368.185 F	774.715,50 F	6.013.835 F	2.029.705,50 F
SUD	3.914.260 F	2.054.237 F	3.355.217,48 F	1.193.358,74 F	7.269.477,48 F	3.247.595,74 F
FIVES	4.956.250 F	2.606.345 F	1.550.250,50 F	500.340,75 F	6.506.500,50 F	3.106.685,75 F
TOTAL	25.609.926 F	12.840.838 F	16.205.100,98 F	3.942.542,99 F	41.815.026,98 F	16.783.380,99 F

**N° 90/79 Mise en oeuvre du projet de quartier du Vieux-Lille
Convention avec le GEDAL**

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 1989-1993, la Ville de Lille a sollicité, par délibération du 18 Mai 1989, l'inscription du quartier du Vieux-Ville au titre de la procédure "quartiers sensibles".

Malgré les problèmes particuliers rencontrés par ce secteur, l'Etat et la Région n'ont pas retenu le Vieux-Lille dans la liste des sites de développement social des quartiers arrêtée conjointement en Novembre dernier.

La Ville a cependant décidé de mettre en oeuvre dans le Vieux-Lille des dispositifs particuliers prévus notamment par la nouvelle politique de la Ville et du développement urbain, détaillée par la circulaire de M. le Premier Ministre du 22 Mai 1989, au travers de l'élaboration d'un projet de quartier, adopté par le Conseil Municipal du 18 Décembre 1989.

Dans un souci de coordination des interventions entreprises pour l'application de ce programme, il a été estimé judicieux, comme cela existe dans les quartiers classés DSQ ou quartiers sensibles (Moulins, Wazemmes, Fives et Lille-Sud) de confier à un chef de projet, une mission générale d'animation et de mise en oeuvre du dispositif projet de quartier.

Il est apparu par ailleurs opportun de déléguer cette intervention au GEDAL, association Loi 1901, à qui la Ville a confié, par délibération du 18 décembre dernier, une fonction générale de "Chargée d'opération" sur l'ensemble des sites DSQ ou quartiers sensibles.

En conséquence, en accord avec votre Commission du Développement et des Affaires Economiques, réunie le 9 Février 1990, nous vous demandons de vouloir bien nous autoriser à :

- signer la convention ci- jointe entre la Ville et le GEDAL précisant les modalités de cette intervention,
- inscrire la dépense correspondante, évaluée à 313.500 F au budget primitif de 1990 sur le crédit "Projets d'aménagements de quartier" (chapitre 908.0, article 235 E4),
- solliciter les participations financières de l'Etat, de la Région ou de tout autre partenaire, dans le cadre de la nouvelle politique de la Ville et du développement urbain.
- admettre en recettes les subventions ainsi obtenues.

Adopté

Voir compte rendu p. 236

MISE EN OEUVRE DU PROJET DE QUARTIER DU VIEUX-LILLE
CONVENTION

Entre :

La Ville de Lille, représentée par Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille,

d'une part,

et

Le Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise (GEDAL), Association Loi 1901, dont le siège est à Lille, Porte de Paris, Place Simon Volland, représentée par M. Daniel ROUGERIE, son Président,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - objet du mandat

Dans le cadre de la procédure de développement social des quartiers mise en oeuvre dans le contrat de plan 1989-1993, par l'Etat et la Région Nord/Pas-de-Calais, une intervention globale et de longue durée permettant de créer les conditions d'un véritable développement économique et social, a été décidée sur les quartiers de Moulins, Wazemmes, Sud et Fives, sites retenus par l'Etat et la Région.

Il a été également décidé de mettre en oeuvre, sur le quartier du Vieux-Lille, non classé par l'Etat et la Région en site DSQ, des dispositifs particuliers prévus notamment par la nouvelle politique de la Ville et du développement urbain détaillée par la circulaire de M. le Premier Ministre du 22 Mai 1989.

Dans un souci de coordination des interventions, il a été convenu de confier au GEDAL, Association régie par les dispositions de la Loi de 1901, comptétente en ce domaine, une fonction générale de "Chargée d'opération" sur l'ensemble des sites DSQ, des quartiers sensibles retenus par l'Etat et la Région, ainsi que sur le Vieux-Lille.

Dans ce cadre, la mission confiée à ce titre à Madame Colette FABRY et détaillée à l'article 2 s'exerce sous l'autorité du Président délégué du Conseil de Quartier du Vieux-Lille et sous la responsabilité administrative de la Direction Générale de la Mairie de Lille, cellule DSQ et procédures particulières.

Article 2 - Définition du mandat

Le chef de projet désigné à l'article 1 exerce dans un cadre pluriannuel défini par cette convention, une mission d'assistance technique à la Ville et particulièrement au Président délégué du Conseil de quartier du Vieux-Lille, permettant la mise en oeuvre

du projet de quartier, tel qu'il est approuvé par le Conseil Municipal lillois lors de sa séance du 18 Décembre 1989 (cf annexe jointe).

Dans ce cadre, le chef de projet :

- catalyse la demande sociale sur le quartier,
- assiste les opérateurs, notamment la Ville de Lille, sur les plans technique et administratif,
- favorise le fonctionnement du partenariat dans le cadre de l'intervention des acteurs de la gestion du quartier,
- propose le cahier des charges d'actions à conduire et assure le suivi de leur mise en oeuvre,
- évalue les réalisations et en rend compte de manière permanente à l'Adjoint délégué au DSQ, au Président délégué du Conseil de Quartier du Vieux-Lille et à la Direction Générale de la Mairie, cellule DSQ et procédures particulières.

Article 3 - Les responsabilités de l'intervention

La Mairie de Lille :

Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué au DSQ suivra l'exécution de la présente convention et certifiera le service fait.

Le titulaire :

Madame Colette FABRY, chef de projet, est responsable de l'intervention.

Article 4 - Conditions de réalisation

La Ville de Lille mettra à la disposition du titulaire toutes les informations nécessaires à la bonne marche de l'intervention. Elle facilitera l'obtention auprès des Administrations et organismes compétents des informations dont le titulaire de la convention pourrait avoir besoin.

Article 5 - Durée du mandat

La présente convention est conclue pour la période allant du 1er Janvier 1990 au 31 Décembre 1990 et pourra être prorogée par avenant.

Article 6 - Propriété de l'intervention, des documents et des matériels acquis pour la mission

Toutes les interventions, tous les documents produits en exécution de la présente convention ainsi que tous les matériels acquis pour la mission seront la propriété exclusive de la Ville de Lille.

Le titulaire ne pourra utiliser tout ou partie des résultats des interventions faisant l'objet de la présente convention qu'avec l'accord préalable de la Ville de Lille.

Toutefois, si le titulaire met au point, au cours de l'intervention, une formule, une technique nouvelle ou un programme dont la découverte n'est pas l'objet de la convention, il en demeure propriétaire.

Article 7 - Secret professionnel

Le titulaire sera tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations, interventions et décisions, dont il aura connaissance au cours de l'exécution de la présente convention, il s'interdira notamment toute communication écrite ou verbale sur ce sujet et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable de l'administration.

Par ailleurs, le titulaire s'engage à citer les sources des interventions et recherches qu'il pourrait être conduit à utiliser pour la réalisation de l'intervention faisant l'objet de la présente convention.

Article 8 - Principe de l'exécution personnelle

Le titulaire doit exécuter lui-même la prestation convenue. Toutefois, en accord avec la Ville de Lille, le titulaire de la présente convention sous-traitera certaines missions.

Article 9 - La rémunération au GEDAL

A été fixée à 313.500 F suivant devis annexé à la présente convention.

Elle couvre l'ensemble des frais et charges de toute nature occasionnés par la mission, notamment le remboursement des frais de déplacement ainsi que les frais généraux.

Article 10 - Actualisation des prix

La rémunération fixée est ferme jusqu'au 31 Décembre 1990 et non révisable.

Article 11 - Modalités de règlement

La somme fixée à l'article 10 sera réglée sur présentation en triple exemplaire de mémoires adressés à Monsieur le Maire de la Ville de Lille selon les modalités ci-dessous :

- 40 % à la signature de cette convention, après remise d'un premier rapport d'étape sur l'exécution du mandat,

- 40 % le 1er Juin 1990,

- 20 % le 31 Décembre 1990,
sur la base de mémoires faisant apparaître un état détaillé des dépenses réalisées

En cas de désaccord sur le montant, le règlement du désaccord ne doit pas retarder le mandatement correspondant qui est effectué sur la base des sommes admises par la Ville de Lille.

Le défaut de mandatement dans un délai de 45 jours fait courir de plein droit les intérêts moratoires au profit du titulaire.

La Ville de Lille se libèrera des sommes dues en exécution de la présente convention en effectuant les versements au nom du GEDAL.

Article 12 - Résiliation

Si le titulaire de la présente convention se trouve empêché d'exécuter la mission qui lui est confiée, cette convention sera résiliée de plein droit un mois après l'envoi à cet effet, d'une lettre recommandée avec accusé de réception, au signataire de la convention.

Par ailleurs, la Ville de Lille se réserve le même droit si elle estime que le titulaire de la présente convention ne remplit pas sa mission avec toute la compétence ou la diligence voulue, ou ne lui fournit pas les spécialistes de l'intervention.

Ne seront réputée acquises que les sommes correspondantes aux prestations jugées utilisables.

Article 13 - Les litiges

Les litiges qui pourraient survenir à l'occasion de la présente convention seront soumis au Tribunal Administratif.

Article 14 - Modification éventuelle du programme en cours d'Intervention

Elle peut être envisagée à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Dans ce cas, un avenant serait passé constatant la modification du programme initial.

Article 15 - Comptable assignataire

Le comptable public assignataire chargé des paiements est Monsieur le Trésorier Principal de Lille-Municipale.

Fait à Lille, le

Le Président du GEDAL,

Daniel ROUGERIE

Le Maire de la Ville de Lille,

Pierre MAUROY

ANNEXE FINANCIERE

- Coût du poste de Chef de projet (12 mois) toutes charges comprises	265.000 F
- Frais généraux de gestion	35.000 F
- Frais de mission et réception	5.000 F
- Frais de transports et déplacements	5.000 F
- Fournitures administratives	3.500 F

	313.500 F

**N° 90/80 D.S.Q. de FIVES - Programme Local de Développement
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
Marché sur appel d'Offres Restreint.
Demande de Subvention.**

MESDAMES, MESSIEURS,

Par délibération précédente, vous avez adopté le Programme Local de Développement de Fives ainsi que le programme d'actions 1990.

Comme il est précisé au chapitre "Habitat et Cadre de Vie" de ce document, il est essentiel d'élaborer un schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Quartier. Cette mission pourrait être confiée, après appel d'offres restreint, à un cabinet d'architectes-urbanistes assisté d'un paysagiste.

Le coût de cette étude est estimé à 450.000 F. H.T.

En accord avec votre Commission de l'Urbanisme, du Logement, de l'Environnement et du Domaine Public, qui s'est réunie le 6 Mars 1990, nous vous demandons :

- 1) d'adopter le dossier présenté et notamment le C.C.A.P. et le cahier des charges devant servir de base à la consultation publique ;
- 2) d'imputer la dépense correspondante à nos documents budgétaires, Chapitre 908.0 Article 132 J 2 "Opérations et études d'urbanisme" ;
- 3) de solliciter les subventions de l'Etat et de la Région dans le cadre du dispositif D.S.Q. ;
- 4) d'affecter en recette les participations financières ainsi obtenues.

Adopté

Voir compte rendu p. 236

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCE
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3200

OFFICE OF THE DEAN
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3200

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCE
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3200

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCE
1100 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3200